



# Bulletin Officiel

N°7136 Mercredi 19 juin 2024

www.cmf.tn

29<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS DES SOCIETES

### ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

TELNET HOLDING

2

### PROJET DE RESOLUTIONS AGO

TELNET HOLDING

3

### MODIFICATION DE LA COMMISSION DE GESTION

BTK SICAV

6

### VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

7

## ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES &amp; ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 30/04/2024)

## ANNEXE II

### ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- TELNET HOLDING (INDIVIDUELS)
- TELNET HOLDING (CONSOLIDES)

## ANNEXE III

### ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 MARS 2024

- UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
- UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**TELNET HOLDING**

**SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS  
MAHRAJENE**

Les actionnaires de la société TELNET HOLDING S.A sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le Jeudi 18 Juillet 2024 à 10 Heures** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « I.A.C.E » sis aux berges du Lac 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023 ;
2. Lecture des rapports Général et Spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A pour l'exercice 2023 ;
3. Lecture du rapport des Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2023 ;
4. Approbation du rapport d'activité et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2023 ;
5. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;
6. Quitus à donner aux Administrateurs ;
7. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;
8. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2023 ;
9. Rémunération du comité d'audit ;
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO**

**TELNET HOLDING**

**SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS  
MAHRAJENE**

La société Telnet Holding publie ci-dessous le projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire en date du 18 Juillet 2024.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des Commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A de l'exercice clos au 31 décembre 2023 accusant un résultat déficitaire de -3 523 629,529 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale autorise et approuve les conventions et opérations mentionnées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, ainsi qu'à l'article 25 des statuts de la société telles que signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes. Ces conventions sont principalement entre la société TELNET HOLDING et les sociétés Telnet smart ; Telnet Incorporated, et Telnet TECHNOLOGIES et PLM Systems ; PLM EQUIPEMENTS.

L'Assemblée Générale approuve la réactivation de la convention avec DATABOX avec les mêmes tarifs du groupe.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe TELNET HOLDING et celui des Commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2023 accusant un résultat déficitaire de l'ensemble consolidé de -3 294 777,931 Dinars et un résultat déficitaire part du groupe de - 3 951 540,229 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve purement et simplement la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2023 s'élevant à -3 523 629,529 Dinars comme suit :

Résultat déficitaire 2023.....	-3 523 629,529
Reprise des résultats reportés antérieurs.....	7 516 924,259
Base de la réserve légale.....	3 993 294,730
Réserve légale 5% (plafonnée).....	0,000
Sommes distribuables .....	3 993 294,730
Dotation pour le fonds social 2024.....	-120 000,000
Dividendes à distribuer	-3 032 700,000
Résultats reportés à nouveau .....	840 594,730

Ainsi, l'assemblée générale ordinaire décide la distribution d'un dividende de 250 millimes brut par action d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune correspondant à la somme globale brute de 3 032 700 ,000 dinars.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le ..... 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Président du Conseil d'Administration des indemnités au titre de jetons de présence pour la somme nette de cinquante mille (50 000) Dinars au titre de l'exercice 2023 soit un montant brut de soixante deux mille cinq cent (62 500) Dinars.

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux autres membres des jetons de présence pour la somme nette de cent soixante mille (160 000) Dinars au titre de l'exercice 2023, soit un montant brut de deux cent mille (200 000) Dinars au titre de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**SEPTIEME RESOLUTION**

Conformément aux dispositions de l'article 204 et 256 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée générale décide, d'allouer aux membres de Comité d'Audit et de Management des Risques « CAMR » une rémunération nette annuelle pour le président du comité de 20 000 dinars et une rémunération nette annuelle pour les autres membres de 10 000 dinars par membre pour la durée de leurs mandats en tant que membres du « CAMR ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

\_\_\_\_\_  
2024 – AS – 0860

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**MODIFICATION DE LA COMMISSION DE GESTION**

**BTK SICAV**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 10/01/2000  
**Siège social** : 10 bis, Avenue Mohamed V - 1001 TUNIS

BTK SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, réuni le 02 avril 2024, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion payée en faveur de la BTK CONSEIL, en la portant de 0,45% H.T. à 0,8% H.T. de l'actif net l'an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

2024 – AS – 0861

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>						
<b>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</b>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	119,846	119,869
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	167,141	167,173
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	137,896	137,920
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	150,127	150,142
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	143,090	143,117
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	147,207	147,236
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	136,790	136,811
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	55,474	55,484
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	40,710	40,718
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	138,470	138,496
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	121,237	121,358
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	121,026	121,050
<b>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</b>						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,391	21,396
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	147,816	147,849
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	142,650	142,671
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,639	13,642
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	205,640	205,681
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,403	13,402
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	116,232	116,268
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	120,811	120,835
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,803	16,806
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	106,365	106,397
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	101,168	101,192
<b>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</b>						
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,259	2,262
<b>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</b>						
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	72,906	72,916
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	152,145	152,343
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	112,042	112,772
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	127,757	127,783
<b>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</b>						
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	163,663	164,843
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	609,810	612,593
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	139,256	140,149
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	198,600	200,305
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	107,581	108,088
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	150,155	150,794
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	183,822	184,901
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	168,625	169,622
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	26,665	26,886
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	105,071	105,165
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,129	1,132
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,140	1,145
<b>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</b>						
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 608,585	2 613,495
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	243,872	241,235
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,340	3,356
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,965	2,976
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	47,182	46,908
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,470	1,471
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,289	1,312
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,309	1,329
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	17,065	17,187
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	12,077	12,199
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	16,715	16,927
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 292,850	5 335,605
<b>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</b>						
54	UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	99,349	100,022
<b>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</b>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,272	1,285

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>							
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	110,869	110,895
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	98,939	98,955
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	105,856	105,877
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	103,681	103,702
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	104,226	104,247
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	109,295	109,315
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITALUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	104,800	104,821
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	101,966	101,987
64 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	106,256	106,267
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	106,331	106,353
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	104,745	104,765
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	104,367	104,386
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	102,936	102,958
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	107,048	107,064
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	102,851	102,869
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	100,636	100,647
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	107,264	107,281
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	102,453	102,470
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>							
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	112,119	112,136
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	104,045	104,067
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	109,267	109,297
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	104,073	104,107
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 046,898	1 047,114
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 318,724	10 322,103
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	101,166	101,190
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>							
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	107,153	107,319
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	103,390	103,553
<b>SICAV MIXTES</b>							
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	59,236	59,303
84 SICAV BNA	BNA CAPITALUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	115,578	116,208
85 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,664	17,700
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	340,662	342,788
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 342,560	2 348,460
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	67,779	67,931
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	54,159	54,188
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	107,976	107,999
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>							
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	10,811	10,823
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	16,446	16,537
93 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	17,901	18,029
94 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	15,647	15,739
95 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	101,523	101,710
96 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	86,875	87,785
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	90,753	91,660
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGES-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	109,202	109,362
99 UBCL FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	99,998	100,640
100 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	11,267	11,356
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	98,278	98,429
102 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	78,214	78,822
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>							
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	95,813	97,754
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	126,467	126,961
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	158,343	158,658
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITALUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	158,109	158,019
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	206,899	208,277
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	193,027	193,840
109 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	189,608	190,947
110 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	27,223	27,555
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 034,116	11 140,055
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	138,928	138,272
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	100,958	102,715
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 018,627	5 131,612
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	10,914	10,984
116 FCP SECURITE	BNA CAPITALUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	170,517	170,675
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 477,581	11 562,092
118 FCP GAT PEREORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	10 587,217	10 649,030
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 474,971	10 508,320
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 806,451	10 915,510
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 498,391	10 530,916
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,313	10,313
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	103,064	106,224
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>							
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	122,734	123,138
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>							
125 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 047,925	1 047,012

OPCVM en liquidation anticipée

\* Initialement dénommé COFIR CAPITAL FINANCE

\*\*\* La Valeur Liquidative de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

\*\*\*\* BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

<b>COMMUNIQUE</b>
-------------------

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société « SERVICOM », par l'insertion de la société « ENDA Tamweel » et par l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR PROGRESS FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

## DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
62. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
101.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
105.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIERE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66-

					1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

#### LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

#### LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

#### LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

## LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Dinars	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Euros	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

#### **TELNET HOLDING**

**Siège Social :** Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Mahmoud TRIKI et M Hassen BOUAITA (FMBZ KPMG TUNISIE).

## TELNET HOLDING

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

### BILAN

(Exprimé en dinars)

<b>ACTIFS</b>	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		33 593,800	33 593,800
Moins : amortissement		<u>-33 593,800</u>	<u>-33 593,800</u>
<i>S/Total</i>	<b>B.1</b>	0,000	0,000
Immobilisations corporelles		1 584 972,620	1 582 439,410
Moins : amortissement		<u>-882 362,025</u>	<u>-829 158,352</u>
<i>S/Total</i>	<b>B.2</b>	702 610,595	753 281,058
Immobilisations financières		14 678 717,717	14 697 317,717
Moins : Provisions		<u>-2 765 263,000</u>	<u>-2 764 063,000</u>
<i>S/Total</i>	<b>B.3</b>	11 913 454,717	11 933 254,717
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>12 616 065,312</b>	<b>12 686 535,775</b>
Autres actifs non courants		0,000	0,000
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>12 616 065,312</b>	<b>12 686 535,775</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		0,000	0,000
Moins : Provisions		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<i>S/Total</i>		0,000	0,000
Clients et comptes rattachés		7 647 051,991	8 428 491,456
Moins : Provisions		<u>-1 375,600</u>	<u>-1 375,600</u>
<i>S/Total</i>	<b>B.4</b>	7 645 676,391	8 427 115,856
Autres actifs courants		17 470 891,298	16 921 609,154
Moins : Provisions		<u>-5 436 611,187</u>	<u>-5 434 111,187</u>
<i>S/Total</i>	<b>B.5</b>	12 034 280,111	11 487 497,967
Placements et autres actifs financiers		6 358 479,104	6 338 496,514
Moins : Provisions		<u>-5 800 000,000</u>	<u>-5 800 000,000</u>
<i>S/Total</i>	<b>B.6</b>	558 479,104	538 496,514
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>B.7</b>	247 966,886	145 927,000
<b>Total des actifs courants</b>		<b>20 486 402,492</b>	<b>20 599 037,337</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>33 102 467,804</b>	<b>33 285 573,112</b>

## TELNET HOLDING

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

### BILAN

(Exprimé en dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		12 130 800,000	12 130 800,000
Réserves et primes liées au capital		1 661 494,145	1 761 044,877
Résultats reportés		7 516 924,259	9 404 453,177
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>		<b>21 309 218,404</b>	<b>23 296 298,054</b>
Résultat de l'exercice		-3 523 629,529	4 924 411,082
<b>Total des capitaux propres après résultat</b>	<b>B.8</b>	<b>17 785 588,875</b>	<b>28 220 709,136</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts		0,000	0,000
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	<b>B.9</b>	10 490 000,000	490 000,000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>10 490 000,000</b>	<b>490 000,000</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>B.10</b>	114 753,755	136 664,522
Autres passifs courants	<b>B.11</b>	4 712 125,174	4 438 199,454
Concours bancaires et autres passifs financiers		0,000	0,000
<b>Total des passifs courants</b>		<b>4 826 878,929</b>	<b>4 574 863,976</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>15 316 878,929</b>	<b>5 064 863,976</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>33 102 467,804</b>	<b>33 285 573,112</b>

**TELNET HOLDING**

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

**ETAT DE RESULTAT**

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	R.1	3 296 100,000	3 046 294,460
Produits des participations	R.2	6 258 812,000	5 107 500,000
Autres produits d'exploitation	R.3	55 400,000	0,000
Subvention d'exploitation	R.4	91 091,009	0,000
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>9 701 403,009</b>	<b>8 153 794,460</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0,000	0,000
Achats d'approvisionnements consommés	R.5	10 080,374	5 714,744
Charges de personnel	R.6	2 144 765,370	2 243 030,922
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.7	10 056 903,673	39 040,922
Autres charges d'exploitation	R.8	1 043 445,778	1 000 263,435
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>13 255 195,195</b>	<b>3 288 050,023</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-3 553 792,186</b>	<b>4 865 744,437</b>
<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>			
Charges financières nettes	R.9	-10 361,508	6 071,422
Produits des placements	R.10	64 497,731	53 350,385
Autres gains ordinaires		2,250	26 820,358
Autres pertes ordinaires		2 238,482	8 187,205
<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>-3 481 169,179</b>	<b>4 931 656,553</b>
Impôt sur les bénéfices		42 460,350	7 245,471
<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>-3 523 629,529</b>	<b>4 924 411,082</b>
Eléments extraordinaires (Pertes)		0,000	0,000
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-3 523 629,529</b>	<b>4 924 411,082</b>

**TELNET HOLDING**IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

(Exprimé en dinars )

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
<b>Resultat net</b>		-3 523 629,529	4 924 411,082
<i>Ajustements pour :</i>			
. Dotation aux amortissements & provisions		10 056 903,673	39 040,922
. Reprise sur provisions		0,000	0,000
. Variation des stocks		0,000	0,000
. Variation des créances		781 439,465	1 623 011,747
. Variation des autres actifs		-561 284,276	198 255,478
. Variation des fournisseurs		14 672,367	-35 029,076
. Variation des autres passifs		273 771,270	-32 905,879
. Plus ou moins value de cession		1 877,542	0,000
. Prélèvements sur le fonds social		-239 550,732	-240 298,908
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>6 804 199,780</b>	<b>6 476 485,366</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<b>F.1</b>	-44 774,344	-293 960,205
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,000	0,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	<b>F.2</b>	0,000	-333 900,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	<b>F.3</b>	14 500,000	31 225,000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>-30 274,344</b>	<b>-596 635,205</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT</b>			
- Rachat actions propres		0,000	0,000
- Encaissement suite à l'émission d'actions		0,000	0,000
- Dividendes et autres distributions		-6 671 885,550	-6 065 350,500
- Encaissement provenant des emprunts		0,000	0,000
- Remboursement d'emprunts		0,000	0,000
- Encaissement de subvention d'équipement		0,000	0,000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-6 671 885,550</b>	<b>-6 065 350,500</b>
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES</b>			
		0,000	0,000
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>		<b>102 039,886</b>	<b>-185 500,339</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>F.4</b>	<b>145 927,000</b>	<b>331 427,339</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>F.5</b>	<b>247 966,886</b>	<b>145 927,000</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023**

### **I. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société TELECOM NETWORKS ENGINEERING en abrégée **TELNET SA** est une société anonyme constituée le 25 novembre 1994 avec un capital initial de 100.000 Dinars divisé en 10.000 actions nominatives de 10 Dinars chacune entièrement libérées.

Suivant PV de l'AGE du 23 Décembre 2010, la dénomination sociale de la société a été modifiée pour prendre le nom de **TELNET HOLDING SA** et l'objet social de la société a été modifié de manière à ce qu'elle se transforme en Holding Financière.

Suivant PV de l'AGE du 23 Juin 2000, le capital social est augmenté de 900.000 Dinars par incorporation des réserves pour être porté à 1.000.000 Dinars divisé en 100.000 Actions nominatives de 10 Dinars chacune libérées intégralement.

Suivant PV de l'AGE du 23 Décembre 2010, l'AGE a diminué la valeur nominale de l'action pour passer d'une valeur nominale de Dix Dinars (10 TND) à une valeur nominale d'Un Dinar (1 TND) par action. Ainsi, le titulaire d'une action ancienne d'un nominal de Dix Dinars Tunisiens est devenu titulaire de Dix (10) actions d'un nominal d'Un Dinar (1 TND).

La même AGE a décidé une augmentation du capital de 9.200 000 Dinars pour le porter de 1.000.000 Dinars à 10.200.000 Dinars, et ce, en deux étapes :

- Une augmentation d'un montant de 7.333.300 Dinars dont 7.000.000 Dinars par incorporation de réserves et de 333.300 Dinars par conversion de créances avec une prime d'émission de 2.499.750 Dinars ; Et
- Puis, une augmentation du capital par intégration de la prime d'émission d'un montant de 1.866.700 Dinars.

Suivant PV de l'AGE du 12 Mars 2011, il a été décidé une augmentation du capital de 828.000 Dinars en numéraire et une prime d'émission de 3.974.400 dinars pour être porté à 11.028.000 Dinars.

Suivant PV de l'AGE du 10 Juin 2019, il a été décidé une augmentation du capital de 1.102.800 Dinars par incorporation des réserves à prélever du compte résultats reportés pour porter le capital actuel de 11.028.000 Dinars à 12.130.800 Dinars et ce, par l'attribution d'actions gratuites d'une valeur de 1.102.800 Dinars.

### **II. REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers de la société **TELNET HOLDING SA** ont été arrêtés au **31 Décembre 2023** selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

### **III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES**

Les états financiers de la société sont présentés en dinars tunisiens et ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

#### **IV. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Le 13 septembre 2023, sur demande du 1er Juge d'instruction du 37ème Bureau auprès du Pôle Judiciaire Economique et Financier, il y a eu gel des comptes bancaires de la société.

Suite à cette décision, les comptes bancaires de la société n'ont pas été gelés en totalité : seule une banque sur cinq a respecté la décision du gel.

Les commissaires aux comptes ont révélé ces faits le 25 décembre 2023 à Mr. Le Procureur de la République auprès du tribunal de 1ere instance de Tunis.

Les autres banques ont procédé au gel des comptes bancaires en 2024.

La levée de ce gel est intervenue par une décision judiciaire le 8 février 2024.

#### **V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

**V1-**Le 10 janvier 2024, il y a eu prise de fonction du nouveau Directeur Général et ce, consécutivement à sa nomination par le Conseil d'Administration du 25 Décembre 2023.

Le 30 janvier 2024, le tribunal de 1ere Instance de Tunis a nommé deux mandataires judiciaires. Ces mandataires effectueront leurs missions sous le contrôle d'un juge commissaire.

**V2-** En janvier 2024, TELNET HOLDING fait l'objet d'un contrôle douanier portant sur les investissements réalisés à l'étranger et sur les produits à l'export.

Aucune note écrite n'a été reçue par la société auprès de la douane.

La société a estimé, en concertation avec ses conseillers, le montant des pénalités et amendes à la somme de 10MD.

Une demande de réconciliation a été bien introduite par TELNET HOLDING SA en date du 19 avril 2024 en vue de ramener le montant à la baisse. L'affaire est en cours.

La société a constitué une provision pour risques et charges d'un montant de 10MD.

#### **VI. LES BASES DE MESURE**

##### **1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les logiciels sont amortis linéairement au taux de 33,33%

##### **2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

<b>Rubriques</b>	<b>Taux appliqués</b>
Constructions	2 %
Matériel de transport	20 %
Équipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %
Matériel de transport à statut juridique particulier	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

##### **3. Immobilisations financières**

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. À la date de clôture, elles sont évaluées selon la juste valeur. Les plus-values latentes dégagées ne sont pas constatées, alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

#### **4. Placements**

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

#### **5. Clients**

Les clients et comptes rattachés comportent les créances ordinaires. Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision.

Les créances en devises sont actualisées au cours de l'arrêté des comptes.

#### **6. Liquidités et équivalents de liquidités/Concours bancaires**

Les comptes bancaires, présentant un solde comptable débiteur, figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

#### **7. Opérations libellées en monnaies étrangères**

La société « TELNET HOLDING » comptabilise les opérations en monnaies étrangères conformément à la Norme Comptable Tunisienne NCT 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangères, est constatée dans les comptes de résultat (rubrique « Charges financières nettes »).

## 8. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société, sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

## VII. NOTES DETAILLEES

### B. NOTES RELATIVES AU BILAN

#### B.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2023	31/12/2022
Logiciels Techniques	23 202,800	23 202,800
Logiciels Administratifs	10 391,000	10 391,000
<b>Sous total</b>	<b>33 593,800</b>	<b>33 593,800</b>
Amortissements	-33 593,800	-33 593,800
<b>Total</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>

#### B.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Solde au	Solde au
	31/12/2023	31/12/2022
Agencements, Aménagements et Installations	305 335,043	304 035,833
Mobilier et matériel de bureau	175 129,623	174 379,623
Agencements & aménagements du matériel	617,919	617,919
Équipements informatiques	140 339,910	139 855,910
Installations techniques	2 760,154	2 760,154
Matériel de transport	206 279,448	206 279,448
Bâtiments	673 455,498	673 455,498
Matériel de transport à statut juridique particulier	81 055,025	81 055,025
<b>Sous total</b>	<b>1 584 972,620</b>	<b>1 582 439,410</b>
Amortissements	-882 362,025	-829 158,352
<b>Total</b>	<b>702 610,595</b>	<b>753 281,058</b>

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31-12-2023**

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS			V.C.N AU 31/12/2023	
	VALEURS D'ORIGINES AU 31/12/22	ACQUISITIONS	CESSION/RECL	VALEURS D'ORIGINES AU 31/12/2023	ANTERIEURS	DOTATIONS		CUMUL
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>								
Logiciels techniques	23 202,800	0,000		23 202,800	23 202,800	0,000	23 202,800	0,000
Logiciels administratifs	10 391,000	0,000		10 391,000	10 391,000	0,000	10 391,000	0,000
<b>S/TOTAL 1</b>	<b>33 593,800</b>	<b>0,000</b>		<b>33 593,800</b>	<b>33 593,800</b>	<b>0,000</b>	<b>33 593,800</b>	<b>0,000</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>								
Bâtiments	673 455,498	0,000		673 455,498	278 398,509	13 469,110	291 867,619	381 587,879
Installations techniques	2 760,154	0,000		2 760,154	2 760,154	0,000	2 760,154	0,000
Agencements, Aménagements et Installations	305 053,752	1 299,210		306 352,962	62 615,014	25 312,155	87 927,169	218 425,793
Matériel de transport	205 879,448	0,000		205 879,448	205 879,448	0,000	205 879,448	0,000
Mobilier Matériel de Bureau	174 379,623	750,000		175 129,623	64 167,018	11 958,863	76 125,881	99 003,742
Équipements informatiques	139 855,910	484,000		140 339,910	134 283,184	2 463,545	136 746,729	3 593,181
Matériel de transport à statut juridique particulier	81 055,025	0,000		81 055,025	81 055,025	0,000	81 055,025	0,000
<b>S/TOTAL 2</b>	<b>1 582 439,410</b>	<b>2 533,210</b>		<b>1 584 972,620</b>	<b>829 158,352</b>	<b>53 203,673</b>	<b>882 362,025</b>	<b>702 610,595</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 616 033,210</b>	<b>2 533,210</b>		<b>1 618 566,420</b>	<b>862 752,152</b>	<b>53 203,152</b>	<b>915 955,825</b>	<b>702 610,595</b>

**B.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Titres de participation	14 639 907,717	14 639 807,717
Dépôts et cautionnements	4 900,000	4 900,000
Prêts au personnel	33 910,000	52 610,000
<b>Sous total</b>	<b>14 678 717,717</b>	<b>14 697 317,717</b>
Provision sur titres de participation	-2 760 363,000	-2 760 363,000
Provision sur caution	-4 900,000	-3 700 ,000
<b>Total</b>	<b>11 913 454,717</b>	<b>11 933 254,717</b>

Les titres de participation ainsi que les provisions pour dépréciation sur titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2022	Acquisition	Cession	Solde au 31/12/2023	% détention 2023	% détention 2022
Titres de participations TELNET SMART	249 900,000	100,000		250 000,000	50,01%	99,96%
Titres TELNET INC	5 989 470,300	0,000	0,000	5 989 470,300	98,99%	98,99%
Titres DATA BOX	2 872 826,120	0,000	0,000	2 872 826,120	99,54%	99,54%
Titres TELNET TECHNOLOGIES	1 335 965,400	0,000	0,000	1 335 965,400	98,96%	98,96%
Titres PLM SYSTEMS	35 000,000	0,000	0,000	35 000,000	70,00%	70,00%
Titres TELNET ELECTRONICS	245 000,000	0,000	0,000	245 000,000	49,00%	49,00%
Titres SGTS	60 000,000	0,000	0,000	60 000,000		
Titres ATC	287 000,000	0,000	0,000	287 000,000	1,50%	1,50%
Titres SYPHAX AIRLINES	2 500 000,000	0,000	0,000	2 500 000,000	9,09%	9,09%
Titres TELNET INNOVATIONS LABS	594 000,000	0,000	0,000	594 000,000	99,00%	99,00%
Titres AUDIO SENSE	100 680,000	0,000	0,000	100 680,000	13,96%	13,96%
Titres PLM EQUIPEMENTS	500,000	0,000	0,000	500,000	1%	1%
Titres TELNET ARABIA	369 465,897	0,000	0,000	369 465,897	50%	50%
<b>Total Titres de participation</b>	<b>14 639 807,717</b>	<b>100,000</b>	<b>0,000</b>	<b>14 639 907,717</b>		

Désignation	Solde au 31/12/2022	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/2023
Provision actions Syphax Airlines	-2 500 000,000	0	0	-2 500 000,000
Provision actions Telnet Electronics	-111 863,000	0	0	-111 863,000
Provision actions Telnet Innovation Labs	-148 500,000	0	0	-148 500,000
<b>Total Provisions</b>	<b>-2 760 363,000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2 760 363,000</b>
<b>Total Participations Telnet Holding nettes</b>	<b>11 879 444,717</b>			<b>11 879 544,717</b>

**B.4. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Clients locaux	7 116 100,529	7 846 028,491
Clients étrangers	529 575,862	581 087,365
Clients douteux	1 375,600	1 375,600
<b>Sous total</b>	<b>7 647 051,991</b>	<b>8 428 491,456</b>
Provisions	-1 375,600	-1 375,600
<b>Total</b>	<b>7 645 676,391</b>	<b>8 427 115,856</b>

**B.5. AUTRES ACTIFS COURANTS**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Etat - TVA récupérable	0,000	3 083,475
Etat - Excédent d'impôt à reporter	632 925,772	535 624,137
Avances Sur Salaires	18 500,000	36 200,000
Fournisseurs locaux et d'immobilis. avances et acomp.	14 166,200	8 708,200
Dividendes à recevoir (1)	7 225 314,400	6 894 042,400
Jetons de présence à recevoir	50 000,000	0,000
Produits à recevoir (2)	4 662 204,681	4 662 204,681
Débiteurs divers locaux (3)	4 778 502,391	4 714 180,234
Compte d'attente débiteur	702,422	702,422
Charges constatées d'avance	14 277,173	26 373,297
Autres cautions	33 807,951	0,000
Blocage Fonds – Saisie Arrêt	40 490,308	40 490,308
<b>Sous total</b>	<b>17 470 891,298</b>	<b>16 921 609,154</b>
Provisions (4)	-5 436 611,187	-5 434 111,184
<b>Total</b>	<b>12 034 280,111</b>	<b>11 487 497,967</b>

(1) Les dividendes à recevoir sont détaillés ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Distribution Résultats reportés TELNET INC 2013	3 810,400	3 810,400
Dividendes TELNET INC 2014	1 200 000,000	1 200 000,000
Dividendes PLM SYSTEMS exercice 2018	0,000	53 450,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES exercice 2018	1 727 092,000	1 727 092,000
Dividendes PLM SYSTEMES exercice 2019	157 500,000	157 500,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES exercice 2019	0,000	519 540,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIE exercice 2020	1 484 400,000	1 484 400,000
Dividendes PLM EQUIPMENTS exercice 2020	450,000	450,000
Dividendes PLM SYSTEMS exercice 2020	105 000,000	105 000,000
Dividendes PLM SYSTEMS exercice 2021	0,000	157 500,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES exercice 2021	1 484 400,000	1 484 400,000
Dividendes PLM EQUIPEMENT exercice 2021	900,000	900,000
Dividendes PLM EQUIPEMENT exercice 2022	2 750,000	-
Dividendes PLM SYSTEMS exercice 2022	346 500,000	-

Dividendes TELNET TECHNOLOGIE exercice 2022	712 512,000	
<b>Total</b>	<b>7 225 314,400</b>	<b>6 894 042,400</b>

(2) Les produits à recevoir sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Intérêts - SYPHAX AIRLINES	4 662 204,681	4 662 204,681
<b>Total</b>	<b>4 662 204,681</b>	<b>4 662 204,681</b>

(3) Les débiteurs divers locaux sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
PLM SYSTEMS	940,965	884,346
SYPHAX AIRLINES	4 103 347,048	4 103 347,048
TELNET INNOVATION LABS	208 639,967	196 085,751
TELNET TECHNOLOGIES	263 389,202	289 222,025
AUDIO SENS	851,257	851,257
DATA BOX	128 888,755	6 747,122
ALTRAN TELNET CORPORATION	11 438,885	11 438,885
TELNET ELECTRONICS	500,000	500,000
TELNET INC	60 506,312	105 103,800
<b>Total</b>	<b>4 778 502,391</b>	<b>4 714 180,234</b>

(4) Les provisions sont détaillées ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs avances	2 500,000	-
Intérêts - SYPHAX AIRLINES	1 770 372,488	1 770 372,488
SYPHAX AIRLINES (Débiteurs Divers)	3 663 738,699	3 663 738,699
<b>Total</b>	<b>5 436 611,187</b>	<b>5 434 111,187</b>

## B.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Prêts au personnel à moins d'un an	18 880,000	27 757,542
Billets de trésorerie - Syphax Airlines	4 300 000,000	4 300 000,000
Prêt à moins d'un an - Syphax Airlines	1 500 000,000	1 500 000,000
BLOCAGE TITRE SANADET SICAV	13 499,040	-
BLOCAGE TITRE SALAMET CAP FCP/AFC	124,584	-
BLOCAGE TITRE AXIS TRESO SICAV	525 975,480	-
SALAMET CAP FCP/AFC	-	116,856
SANADET SICAV	-	13 261,320
AXIS TRESORERIE SICAV	-	497 360,796
<b>Total</b>	<b>6 358 479,104</b>	<b>6 338 496,514</b>
Provisions	-5 800 000,000	-5 800 000,000

<b>Total</b>	<b>558 479,104</b>	<b>538 496,514</b>
--------------	--------------------	--------------------

**B.7. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
BIAT TND	779,808	7 736,429
AMEN BANK TND	1 174,152	411,600
ATTIJARI BANK TND	6 226,382	6 226,382
UIB TND	6 100,811	11 862,411
BIAT EURO	80 672,891	14 673,223
UIB EURO	29 788,283	28 678,116
ATB TND	14,916	5 991,787
ATB EURO	-	69 829,228
Trésorerie/compte AFC rachat actions	-	85,503
Trésorerie/compte AXIS rachat actions	-	12,684
Blocage fonds/Saisie arrêt ATB EURO	71 310,117	-
Blocage fonds/Saisie arrêt ATB TND	48 957,370	-
Blocage fonds/Saisie arrêt AFC	547,023	-
Blocage fonds/Saisie arrêt BMCE	61,128	-
Caisse en dinars	2 334,005	419,637
<b>Total</b>	<b>247 966,886</b>	<b>145 927,000</b>

**B.8. CAPITAUX PROPRES**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Capital social	12 130 800,000	12 130 800,000
Réserve légale	1 213 080,000	1 213 080,000
Prime d'émission	315 964,040	315 964,040
Résultats reportés	7 516 924,259	9 404 453,177
Réserves pour fonds social	62 450,105	162 000,837
Réserves pour réinvestissements exonérés	70 000,000	70 000,000
<b>Sous total</b>	<b>21 309 218,404</b>	<b>23 296 298,054</b>
Résultat net de l'exercice	-3 523 629,529	4 924 411,082
<b>Total</b>	<b>17 785 588,875</b>	<b>28 220 709,136</b>
Résultat par Action	NA	0,406 TND

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :



### Tableau de variation des capitaux propres

Désignation	Capital Social	Actions propres	Réserve Légale	Prime d'émission	Résultats reportés	Réserves pour fonds social	Réserves pour réinvestissements exonérés	Résultat de l'exercice	TOTAL
<b>Capitaux propres au 31/12/2022</b>	<b>12 130 800,000</b>	<b>0,000</b>	<b>1 213 080,000</b>	<b>315 964,040</b>	<b>9 404 453,177</b>	<b>162 000,837</b>	<b>70 000,000</b>	<b>4 924 411,082</b>	<b>28 220 709,136</b>
Affectation résultat 2022					4 924 411,082			-4 924 411,082	0,000
Réévaluation d'actions propres									0,000
Dotations fonds social					-140 000,000	140 000,000			0,000
Distribution des dividendes (actions propres)					-6 671 940,000				-6 671 940,000
Prélèvements fonds social						-239 550,732			-239 550,732
Distribution dividendes									0,000
Résultat au 31 Décembre 2023								-3 523 629,529	-3 523 629,529
<b>Capitaux propres au 31/12/2023</b>	<b>12 130 800,000</b>	<b>0,000</b>	<b>1 213 080,000</b>	<b>315 964,040</b>	<b>7 516 924,259</b>	<b>62 450,105</b>	<b>70 000,000</b>	<b>-3 523 629,529</b>	<b>17 785 588,875</b>

**B.9. PROVISIONS**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Provision pour risques et charges	490 000,000	490 000,000
Provision pour risque douanier	10 000 000,000	-
<b>Total</b>	<b>10 490 000,000</b>	<b>490 000,000</b>

**B.10. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Fournisseurs locaux	83 895,272	66 398,277
Fournisseurs d'exploitation étrangers	2 542,200	4 350,288
Fournisseurs Locaux Retenues de Garanties	17 632,277	17 648,817
Fournisseurs factures non parvenues	8 065,720	9 065,720
Fournisseurs d'immobilisations locaux	2 618,286	39 201,420
<b>Total</b>	<b>114 753,755</b>	<b>136 664,522</b>

**B.11. AUTRES PASSIFS COURANTS**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
État, Impôts et taxes divers	538 128,118	343 193,704
CNSS	95 517,899	121 235,817
Charges à payer-diverses	140 523,179	69 627,586
Charges à payer-personnel	236 823,165	229 515,323
Intérêts Syphax constatés au passif	3 331 440,542	3 331 440,542
Jetons de présence à payer	312 500,000	287 500,000
Actionnaires-dividendes à payer	173,200	118,750
Dettes/achat titre de participation	100,000	-
Créditeurs divers <b>(1)</b>	56 919,071	55 567,732
<b>Total</b>	<b>4 712 125,174</b>	<b>4 438 199,454</b>

**(1)** Les créditeurs divers sont détaillés ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
TELNET INCORPORATED	0,000	0,000
TELNET CONSULTING	-56 919,071	-55 567,732
<b>Total</b>	<b>-56 919,071</b>	<b>-55 567,732</b>

## R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

### R.1. REVENUS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Études et prestations de services locales	3 296 100,000	3 033 900,000
Études et prestations de services export	0,000	12 394,460
<b>Total</b>	<b>3 296 100,000</b>	<b>3 046 294,460</b>

### R.2. PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dividendes TELNET INCORPORATED	5 197 050,000	3 464 700,000
Dividendes PLM SYSTEMS	346 500,000	157 500,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES	712 512,000	1 484 400,000
Dividendes PLM EQUIPMENT	2 750,000	900,000
<b>Total</b>	<b>6 258 812,000</b>	<b>5 107 500,000</b>

### R.3. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Mise à disposition des locaux	5 400,000	-
Jetons de présence	50 000,000	-
<b>Total</b>	<b>55 400,000</b>	<b>-</b>

### R.4. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Achats matières et fournitures	4 605,552	2 628,858
Achats équipements et travaux	15,000	0,000
Achats non stockés	5 199,822	1 725,886
Achats carburant	260,000	1 360,000
<b>Total</b>	<b>10 080,374</b>	<b>5 714,744</b>

### R.5. CHARGES DE PERSONNEL

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Salaires bruts	1 937 890,947	1 957 805,213
Cotisation de sécurité sociale	206 874,423	285 225,709
<b>Total</b>	<b>2 144 765,370</b>	<b>2 243 030,922</b>

**R.6. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Dotation aux prov. pour autres immob. financières	1 200,000	-
Dotations aux prov. pour dépréciation autres actifs	2 500,000	-
Dotations aux amortissements -immobilisations	53 203,673	39 040,922
Dotation aux provisions pour risques et charges	10 000 000,000	-
<b>Total</b>	<b>10 056 903,673</b>	<b>39 040,922</b>

**R.7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Charges de copropriété	7 486,987	7 289,066
Entretiens et réparations	27 997,083	38 456,582
Primes d'assurances	17 478,279	17 851,054
Divers services extérieurs	244 389,665	265 589,178
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	300 938,349	204 975,632
Publicités, annonces et relations publiques	35 882,125	47 441,219
Transport des biens et personnes	199,000	331,050
Frais de Voyages et de Missions	2 636,000	5 434,874
Frais de réceptions	170,000	534,200
Frais postaux et de télécommunication	6 620,118	5 012,974
Services bancaires	5 073,951	5 077,895
Charges diverses ordinaires	312 500,000	312 500,000
Impôts et taxes et versements assimilés	82 074,221	89 769,711
<b>Total</b>	<b>1 043 445,778</b>	<b>1 000 263,435</b>

**R.8. CHARGES FINANCIERES NETTES**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Intérêts des dettes intergroupes	-	5 762,855
Agios débiteurs	2 349,955	930,689
Intérêts de retard	2 832,535	3 609,761
Pertes de change	13 486,444	795,612
Gains de change	-29 030,442	-5 027,495
<b>Total</b>	<b>-10 361,508</b>	<b>6 071,422</b>

**R.9. PRODUITS DES PLACEMENTS**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Intérêts créances intra groupe	34 557,374	25 571,503
Plus-values SICAV	29 370,096	27 778,882
Intérêts comptes en devises	570,261	-
<b>Total</b>	<b>64 497,731</b>	<b>53 350,385</b>

## F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

### F.1.DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Acquisitions de la période	-2 533,210	-361 856,508
Fournisseurs d'immobilisations début période	-39 201,420	-2,000
Fournisseurs d'immobilisations - fin période	2 618,286	39 201,420
Avances fournisseurs d'immobilisations début période	8 508,083	37 205,083
Avances fournisseurs d'immobilisations - fin période	-14 166,200	-8 508,200
<b>Total</b>	<b>-44 774,344</b>	<b>-293 960,205</b>

### F.2.DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Octrois prêts au personnel	0,000	-84 000,000
Souscription capital TELNET SMART	0,000	-249 900,000
<b>Total</b>	<b>0,000</b>	<b>-333 900,000</b>

### F.3.ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Encaissement suite au remboursement de prêts	14 500,000	31 005,000
Créances sur cession immob financières	0,000	220,000
<b>Total</b>	<b>14 500,000</b>	<b>31 225,000</b>

### F.4.TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE

Désignation	31/12/2022
BIAT TND	7 736,429
AMEN BANK TND	411,600
ATTIJARI BANK TND	6 226,382
ATB TND	5 991,787
UIB TND	11 862,411
BIAT EURO	14 673,223
UIB EURO	28 678,116
ATB EURO	69 829,228
TRESORERIE/COMPTE AFC RACHAT DE TITRES	85,503
TRESORERIE/COMPTE AXIS RACHAT DE TITRES	12,684
CAISSE TND	419,637
<b>Total</b>	<b>145 927,000</b>

## F.5.TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE

Désignation	31/12/2023
BIAT TND	779,808
AMEN BANK TND	1 174,152
ATTIJARI BANK TND	6 226,382
ATB TND	14,916
UIB TND	6 100,811
BIAT EURO	80 672,891
UIB EURO	29 788,283
ATB EURO	-
BLOCAGE FONDS/SAISIE ARRET ATB EURO	71 310,117
BLOCAGE FONDS/SAISIE ARRET ATB TND	48 957,370
BLOCAGE FONDS/SAISIE ARRET AFC	547,023
BLOCAGE FONDS/SAISIE ARRET BMCE	61,128
CAISSE TND	2 334,005
<b>Total</b>	<b>247 966,886</b>

### VIII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 1) DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie
• Emprunt courant de gestion	665 000,000	381 587,879

#### 2) ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées
<b>Engagements donnés</b>				
Garanties Personnelles				
• cautionnement	15 000,000	15 000,000		
Garanties réelles				
• hypothèques	965 000,000	525 000,000		440 000,000
<b>Total</b>	<b>980 000,000</b>	<b>540 000,000</b>	-	<b>440 000,000</b>

**IX. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES**

Parties liées	Solde au 31/12/22	Charges (TTC)	Produits ou Produits constatés d'avance (TTC)	Décaissements	Encaissements	Actualisation	Solde au 31/12/23
<b>CLIENTS</b>							
DATA BOX	48 196,200	-	-	-	-	-	48 196,200
PLM SYSTEMS	950 882,200	-	187 429,000	-	488 263,600	-	650 047,600
DATA BOX France	64 084,382	-	-	-	55 758,682	-8 325,700	0,000
TELNET CONSULTING	517 002,983	-	-	-	-	12 572,879	529 575,862
TELNET INCORPORATED	238 966,628	-	3 060 922,000	-	2 673 195,878	-	626 692,750
TELNET TECHNOLOGIES	6 607 983,463	-	271 324,000	-	1 372 446,984	-	5 506 860,479
TELNET SMART	-	-	402 701,000	-	124 827,000	-	277 873,500
PLM Equipement	-	-	6 430,000	-	-	-	6 430,000
<b>DÉBITEURS CRÉDITEURS DIVERS</b>							
	Solde au 31/12/2022	Solde Mouvements Débit	Solde Mouvements Crédit	Décaissements	Encaissements	Actualisation	Solde au 31/12/2023
TELNET INCORPORATED	105 103,800	16 277,155	-30 374,643	3 500,000	-34 000,000	-	60 506,312
TELNET TECHNOLOGIES	289 222,025	17 146,767	-100,000	27 020,410	-70 000,000	-	263 289,202
DATA BOX	6 747,122	2 141,633	-	120 000,000	-	-	128 888,755
PLM SYSTEMS	884,346	56,619	-	-	-	-	940,965
TELNET INNOVATION LABS	196 085,751	12 554,216	-	-	-	-	208 639,967
TELNET CONSULTING	- 55 567,732	-	-	-	-	-1 351,339	- 56 919,071
TELNET ELECTRONICS	500,000	-	-	-	-	-	500,000
ATC	11 438,885	-	-	-	-	-	11 438,885
AUDIO SENS	851,257	-	-	-	-	-	851,257
SYPHAX AIRLINES	4 103 347,048	-	-	-	-	-	4 103 347,048
<b>INTERETS A RECEVOIR</b>							
SYPHAX AIRLINES	4 662 204,681	-	-	-	-	-	4 662 204,681
<b>BILLETS DE TRESORERIE</b>							
SYPHAX AIRLINES	4 300 000,000	-	-	-	-	-	4 300 000,000
<b>PRETS</b>							
SYPHAX AIRLINES	1 500 000,000	-	-	-	-	-	1 500 000,000

## TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	2 023	Charges	2 023	Soldes intermédiaires	2 023	2 022
Production vendue	3 296 100,000	ou Destockage de production	0,000			
Produits des participations	6 258 812,000					
<b>Total</b>	<b>9 554 912,000</b>	<b>Total</b>	<b>0,000</b>	• <b>Production de l'exercice</b>	<b>9 554 912,000</b>	<b>8 153 794,460</b>
• <b>Production de l'exercice</b>	<b>9 554 912,000</b>	Achats consommés	<b>10 080,374</b>	• <b>Marge sur coût matière</b>	<b>9 544 831,626</b>	<b>8 148 079,716</b>
• <b>Marge sur coût matière</b>	<b>9 544 831,626</b>	Autres charges externes	961 371,557			
Subventions d'exploitation	91 091,009			• <b>Valeur ajoutée</b>	<b>8 674 551,078</b>	<b>7 237 585,992</b>
<b>Total</b>	<b>9 635 922,635</b>	<b>Total</b>	<b>961 371,557</b>			
• <b>Valeur ajoutée</b>	<b>8 674 551,078</b>	Impôt, taxes et versements assimilés	82 074,221			
		Charges de personnel	2 144 765,370	• <b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>6 447 711,487</b>	<b>4 904 785,359</b>
<b>Total</b>	<b>8 674 551,078</b>	<b>Total</b>	<b>2 226 839,591</b>			
• <b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>6 447 711,487</b>					
Reprises sur provisions créances	55 400,000	Dotations aux amortissements et aux provisions	10 056 903,673			
Autres produits ordinaires	2,250	Autres charges ordinaires	2 238,482			
Produits financiers	64 497,731	Charges financières	-10 361,508			
		Impôt sur le résultat ordinaire	42 460,350	• <b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>-3 523 629,529</b>	<b>4 924 411,082</b>
<b>Total</b>	<b>6 567 611,468</b>	<b>Total</b>	<b>10 091 240,997</b>			
• <b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>-3 523 629,529</b>					
Gains extraordinaires	0,000	Pertes extraordinaires	0,000			
Effet positif des modifications comptables	0,000	Effet négatif des modifications comptables	0,000	• <b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>-3 523 629,529</b>	<b>4 924 411,082</b>
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comp	0,000			
<b>Total</b>	<b>-3 523 629,529</b>	<b>Total</b>	<b>0,000</b>			

**Tunis, le 31 mai 2024**

**Messieurs les actionnaires de la société « TELNET HOLDING SA »  
Immeuble Ennour Centre Urbain Nord-1082- Tunis Mahrajene**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2023**

**1- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société TELNET HOLDING SA (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de .....	33 102 468 TND
Un Produit d'exploitation de .....	9 701 403 TND
Un résultat déficitaire de.....	-3 523 630 TND

A notre avis, les états financiers de la société TELNET HOLDING SA sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

***Paragraphe d'observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la Note N°V « *Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice* » dans laquelle il fait état qu'en janvier 2024 la société TELNET HOLDING fait l'objet d'un contrôle douanier portant sur les investissements réalisés à l'étranger et sur les produits à l'export.

La société a estimé, en concertation avec ses conseillers, le montant des pénalités et amendes à la somme de 10MD.

Une demande de réconciliation a été envoyée par la société TELNET HOLDING SA en date du 19 avril 2024 en vue de ramener le montant à la baisse. L'affaire est en cours.

La société a constitué une provision pour risques et charges d'un montant de 10MD.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

### **Titres de participation**

Selon la Norme Comptable Tunisienne NCT 7 relative aux placements, la société est tenue d'effectuer, à la date de clôture, une évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Cette évaluation est importante pour notre audit en ce qui concerne les participations ayant une valeur mathématique inférieure au coût d'acquisition.

Les informations fournies par la société sur la valorisation des titres de participation figurent à la Note « VI- Les bases de mesures », qui expliquent qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage et que les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions.

La direction de la société a estimé que les valeurs d'utilité des sociétés filiales sont supérieures à leurs coûts d'acquisition en s'appuyant sur une évaluation financière basée sur les cash-flows futurs ; de ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

C'est ainsi que la société a procédé à une réévaluation du bien immobilier appartenant à DATA BOX par un expert immobilier dégageant une juste valeur de 973.000 TND.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par la société. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient entraîner une dépréciation ultérieure des titres de participation.

### **Rapport du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport d'activité incombe au Conseil d'Administration de la société. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers arrêtés dans les conditions rappelées précédemment. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

## **2- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### **a- Revue du système de contrôle interne**

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

### **b- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières avec la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

### **c- Autres obligations**

Le 13 septembre 2023, le 1<sup>er</sup> juge d'instruction du 37<sup>ème</sup> Bureau auprès du Pôle Judiciaire Economique et Financier a prononcé le gel des comptes bancaires de la société TELNET HOLDING SA.

Suite à cette décision, les comptes bancaires de la société n'ont pas été gelés en totalité : seule une banque sur cinq a respecté la décision du gel.

En notre qualité de commissaires aux comptes, nous avons révélé ces faits le 25 décembre 2023 à Mr. Le Procureur de la République auprès du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de Tunis.

Les autres banques ont procédé au gel des comptes bancaires en 2024.

En raison de la décision du gel susmentionnée, le tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de Tunis a nommé deux mandataires judiciaires.

Ces mandataires effectueront leurs missions sous le contrôle d'un juge commissaire.

Le 8 février 2024, une décision judiciaire a prononcé la levée du gel des comptes bancaires.

### **Les commissaires aux comptes**

**Mahmoud TRIKI**

**F.M.B.Z KPMG Tunisie**

**Hassen BOUAITA**

*Directeur Associé*

**Tunis, le 31 mai 2024**

**Messieurs les actionnaires de la société « TELNET HOLDING SA »  
Immeuble Ennour Centre Urbain Nord-1082- Tunis Mahrajene**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31  
DECEMBRE 2023**

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués. Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2023 (autres que les rémunérations des dirigeants) :**

La direction de votre société nous a avisés de l'existence de nouvelles opérations conclues au cours de l'exercice 2023 et visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales :

- Une mise à disposition d'une partie des locaux de la société TELNET Holding à la société PLM EQUIPEMENTS pour l'exécution et/ou la réalisation des projets dans le cadre de l'exploitation de son activité sur la base d'une tarification mensuelle de 450 dinars HT, applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le montant de la location facturé au 31 décembre 2023 est de 5 400 TND HT.
- Un contrat de prestation de services ayant pour objet la réalisation des missions comptables, juridiques et financières par la société Telnet Holding au profit de la société Telnet Smart, pour une tarification de 450 dinars HT par employé et par mois, applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le montant des prestations facturées en 2023 est de 338 400 TNDHT.
- Un contrat d'avance en compte courant associé qui régit les transactions financières entre Telnet Holding et Telnet Smart. Applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec un taux de rémunération du solde créditeur fixé à 8% l'an.

Cette convention n'a pas été mise en exécution en 2023.

**II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant 2023 (autres que les rémunérations des dirigeants)**

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Elles sont présentées ci-après :

1. Au 31 Décembre 2023, le solde en principal des billets de trésorerie émis par SYPHAX AIRLINES et souscrits par la société TELNET HOLDING est de 4.300.000 dinars. Lesdits billets de trésorerie se détaillent comme suit :

Date initiale de souscription	Taux d'intérêt Initial	Solde au 31.12.2023
03/02/2014	8,25%	800 000 DT
11/02/2014	6,25%	800 000 DT
03/04/2014	6,25%	200 000 DT
10/10/2014	7,50%	2 000 000 DT
10/11/2014	8,75%	500 000 DT

En outre, un solde de 1 500 000 dinars, sur le crédit de 3 500 000 dinars accordé à la société SYPHAX AIRLINES, n'a pas été encore réglé au 31 décembre 2023.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, il n'y a pas eu de décompte d'intérêts à ce niveau.

2. La facturation de prestation de services par votre société TELNET HOLDING aux sociétés TELNET TECHNOLOGIES, TELNET INCORPORATED et PLM SYSTEMS portant sur la gestion administrative et le management en qualité et infrastructure informatique et télécommunications. Au 31 Décembre 2023, ces prestations totalisent **2.957.700 dinars HT**, détaillée par société, comme suit :

Société	Montant HTVA
TELNET TECHNOLOGIES	228.000,000
TELNET INCORPORATED	2.572.200,000
PLM SYSTEMS	157.500,000
<b>Total</b>	<b>2.957.700,000</b>

3. Des contrats de comptes courants ont été conclus entre votre société TELNET HOLDING et les sociétés DATA BOX, TELNET INCORPORATED, TELNET TECHNOLOGIES, TELNET INNOVATIONS LABS, PLM SYSTEMS et SYPHAX AIRLINES portant sur les relations financières moyennant un taux de rémunération de 6% l'an. La situation des comptes se résume comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2022	Mouvements 2023		Solde au 31/12/2023
		Débit	Crédit	
DATA BOX	6.747,122	122.141,633		128.888,755
TELNET INCORPORATED	105.103,800	19.777,155	64.374,643	60.506,312
TELNET TECHNOLOGIES	289.222,025	44.167,177	70.100,000	263.289,202
PLM SYSTEMS	884,346	56,619		940,965
SYPHAX AIRLINES	4 103.347,048			4.103.347,048
TELNET INNOVATIONS LABS	196.085,751	12.554,216		208.639,967

Au 31 Décembre 2023, les intérêts décomptés et constatés dans un compte de produits, totalisent un montant de 34.557,374 dinars.

4. Des opérations financières ont été réalisées courant de l'exercice 2023 avec les sociétés TELNET CONSULTING, TELNET INNOVATION LABS, ALTRAN TELNET CORPORATION, AUDIO SENSE et TELNET ELECTRONICS dont les soldes se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2022	Mouvements 2023		Solde au 31/12/2023
		Débit	Crédit	
TELNET CONSULTING	-55.567,732		-1.351,339	-56.919,071
TELNET INNOVATION LABS	196.085,751	12.554,216		208.639,967
ALTRAN TELNET CORPORATION	11.438,885			11.438,885
AUDIO SENSE	851,257			851,257
TELNET ELECTRONICS	500,000			500,000

5. Des garanties réelles sur les biens de la société ont été accordées au profit de la BIAT en couverture du crédit de gestion obtenu par la société et des crédits accordés aux filiales DATA BOX et TELNET TECHNOLOGIES, à concurrence respectivement de **100 000,000 dinars** et **340 000,000 dinars**.
6. Le Conseil d'Administration du 09 Novembre 2015 de la société TELNET HOLDING a décidé d'apporter le soutien financier nécessaire pour le maintien de la continuité de l'activité de TELNET CONSULTING SAS.  
L'accord de soutien financier a été renouvelé pour l'année 2023.

### III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

**1)**-La rémunération du Directeur Général Mr Mohamed FRIKHA auprès de la société TELNET HOLDING totalise un montant brut de 553 659,892 dinars au titre de l'exercice 2023 dont une prime exceptionnelle de 479.475,193 dinars

Il bénéficie, en outre, des avantages suivants :

- La prise en charge de son assurance maladie conformément à la réglementation en vigueur ;
- 2 lignes téléphoniques GSM sans plafond ;
- Une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférent ;
- Le remboursement des frais de représentation et de déplacement en Tunisie et à l'étranger suivant le barème en application et
- La prise en charge des cotisations sociales pour 14.031,200 dinars

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 30 septembre 2020, a décidé d'attribuer au Directeur Général en 2023 une prime d'intéressement brute de **150.000,000** dinars.

Le Directeur Général Mr Mohamed FRIKHA a perçu en 2023 une rémunération brute auprès des filiales pour un montant de **375.457,688** dinars.

En outre, une mission spéciale lui a été confiée par la société TELNET CONSULTING dans le cadre d'une convention de prestation de service et de conseil moyennant une facturation trimestrielle de **30 000 €** avec date d'effet à partir du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017.

Une autre mission a été confiée sur la société TELNET CONSULTING à la société MFR INNOVATION en 2022, pour une mission spéciale dans le domaine de la conduite des projets fondamentaux et de développement dans le secteur de numérique et fourniture de prestations de conseil, moyennant une rémunération trimestrielle à payer par la société TELNET CONSULTING d'un montant de 45.875 Euros.

**2)**-Le Président du Conseil d'Administration Mr Sami KHOUAJA bénéficie d'une ligne téléphonique GSM sans plafond et du remboursement des frais professionnels de représentation et de déplacement en Tunisie et à l'étranger suivant un barème et le règlement intérieur en application.

**3)**-La rémunération de Mme Ines FRIKHA -administrateur délégué- auprès de la société TELNET HOLDING totalise un montant brut de 84.403,361 dinars au titre de 2023.

Mme Ines FRIKHA a perçu en 2023 une rémunération brute auprès des filiales pour un montant de 617.211,199 dinars, les charges sociales y relatives totalisent un montant de 14.508,148 dinars.

**4)**-La rémunération de Mr. Mahdi FRIKHA auprès de la société TELNET SPACE totalise au titre de l'exercice 2023 un montant brut de 42.175 Euros.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Telles sont, Messieurs les actionnaires, les remarques à vous faire sur ce point particulier

### **Les commissaires aux comptes**

**Mahmoud TRIKI**

**F.M.B.Z KPMG Tunisie**

**Hassen BOUAITA**  
*Directeur Associé*

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **TELNET HOLDING**

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M Mahmoud TRIKI et M Hassen BOUAITA (FMBZ KPMG TUNISIE).

## GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

### BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

#### ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<b>Actifs immobilisés</b>			
Ecart d'acquisition	B-1	806 205,255	787 416,679
Immobilisations incorporelles		6 179 898,096	6 440 155,867
Moins : amortissement		- 2 646 740,534	- 1 773 783,037
<i>S/Total</i>	B-1	3 533 157,562	4 666 372,830
Immobilisations corporelles		25 390 434,837	25 013 253,042
Moins : amortissement		- 14 978 101,567	- 14 856 357,908
<i>S/Total</i>	B-1	10 412 333,270	10 156 895,134
Titres mis en équivalences	B-2	4 139 720,213	3 763 938,695
Immobilisations financières		3 118 288,049	3 055 621,078
Moins : Provisions		- 2 510 427,808	- 2 506 209,503
<i>S/Total</i>	B-3	607 860,241	549 411,575
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>19 499 276,540</b>	<b>19 924 034,912</b>
Autres actifs non courants	B-4	- 0,000	326 434,152
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>19 499 276,540</b>	<b>20 250 469,064</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		467 651,435	151 028,509
Moins : Provisions		- 77 048,057	- 34 242,445
<i>S/Total</i>	B-5	390 603,378	116 786,064
Clients et comptes rattachés		22 890 294,504	25 150 194,550
Moins : Provisions		- 3 502 062,592	- 3 481 185,645
<i>S/Total</i>	B-6	19 388 231,912	21 669 008,905
Autres actifs courants		21 452 099,401	19 218 690,133
Moins : Provisions		- 11 405 544,191	- 11 359 504,740
<i>S/Total</i>	B-7	10 046 555,210	7 859 185,393
Placements et autres actifs financiers		6 525 168,104	6 424 952,514
Moins : Provisions		- 5 800 000,000	- 5 800 000,000
<i>S/Total</i>	B-8	725 168,104	624 952,514
Liquidités et équivalents de liquidités	B-9	18 304 085,174	18 604 325,484
<b>Total des actifs courants</b>		<b>48 854 643,778</b>	<b>48 874 258,359</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>68 353 920,318</b>	<b>69 124 727,424</b>

## GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

### BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

#### CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		12 130 800,000	12 130 800,000
Actions propres			
Réserves consolidés		16 321 316,685	16 711 396,922
Autres capitaux propres		594 951,530	630 288,866
<b>Total des capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice</b>	<b>B.10</b>	<b>29 047 068,215</b>	<b>29 472 485,788</b>
Résultat de l'exercice consolidé	<b>B.11</b>	-3 951 540,229	8 051 777,037
<b>Total des capitaux propres consolidés avant affectation</b>		<b>25 095 527,987</b>	<b>37 524 262,825</b>
<b>INTERETS DES MINORITAIRES</b>			
Réserves des minoritaires		1 072 966,099	791 538,082
Résultat des minoritaires		656 762,298	286 217,845
<b>Total des minoritaires</b>		<b>1 729 728,397</b>	<b>1 077 755,927</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	<b>B.12</b>	837 859,275	783 333,329
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	<b>B.13</b>	13 367 188,952	2 592 270,911
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>14 205 048,227</b>	<b>3 375 604,240</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>B.14</b>	4 315 122,950	4 685 128,745
Autres passifs courants	<b>B.15</b>	22 749 656,418	22 236 534,373
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>B.16</b>	258 836,340	225 441,314
<b>Total des passifs courants</b>		<b>27 323 615,708</b>	<b>27 147 104,432</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>41 528 663,935</b>	<b>30 522 708,672</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>68 353 920,318</b>	<b>69 124 727,424</b>

## GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

### ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus		61 032 777,965	55 339 466,257
Production immobilisée			428 566,408
Autres produits d'exploitation		694 358,678	1 095 345,783
Subvention d'exploitation		91 091,009	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>R.1</b>	<b>61 818 227,652</b>	<b>56 863 378,448</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours	<b>R.2</b>	- 207 678,841	- 35 289,632
Achats d'approvisionnements consommés	<b>R.3</b>	6 308 354,005	7 868 793,490
Charges de personnel	<b>R.4</b>	38 583 789,789	31 071 920,891
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>R.5</b>	13 142 076,523	1 300 287,583
Autres charges d'exploitation	<b>R.6</b>	6 527 097,962	7 168 365,356
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>64 353 639,438</b>	<b>47 374 077,687</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>- 2 535 411,786</b>	<b>9 489 300,761</b>
<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>			
Charges financières nettes	<b>R.7</b>	- 212 620,525	- 150 010,928
Produits des placements	<b>R.8</b>	86 702,219	61 166,919
Autres gains ordinaires	<b>R.9</b>	621 826,637	654 417,868
Autres pertes ordinaires	<b>R.10</b>	690 996,333	657 657,652
Quote-part des titres mis en équivalence	<b>R.11</b>	367 731,518	211 973,111
<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>- 1 937 527,220</b>	<b>9 909 211,935</b>
Impôt sur les bénéfices	<b>R.12</b>	1 357 250,711	1 571 217,053
<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>- 3 294 777,931</b>	<b>8 337 994,882</b>
Eléments extraordinaires (Pertes)		-	-
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>- 3 294 777,931</b>	<b>8 337 994,882</b>
Quote part des intérêts minoritaires		656 762,298	286 217,845
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>- 3 951 540,229</b>	<b>8 051 777,037</b>

**GROUPE "TELNET HOLDING"**

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**

(Exprimé en dinars )

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		- 3 294 777,931	8 337 994,882
<i>Ajustements pour :</i>			
. Dotation aux amortissements & provisions groupe	<b>F.1</b>	13 142 076,523	1 300 287,583
. Reprise sur provisions		-	- 403 466,786
. Variation des stocks	<b>F.2</b>	- 316 622,926	38 747,761
. Variation des créances	<b>F.3</b>	2 259 900,046	- 518 259,601
. Variation des autres actifs courants et non courants	<b>F.4</b>	- 1 880 012,735	- 663 828,973
. Variation des fournisseurs	<b>F.5</b>	- 329 206,224	720 417,828
. Variation des autres passifs	<b>F.6</b>	512 329,595	- 325 105,947
. Plus ou moins value de cession		- 17 105,810	- 20 021,137
. Quote-part subvention inscrite au compte résultat		-	-
. Quote-part dans le résultat des sociétés mis en équivalence		- 367 731,518	- 211 973,111
. Ecart de conversion	<b>F.7</b>	- 455 124,595	588 788,470
. Prélèvements sur le fonds social	<b>F.8</b>	- 1 955 337,336	- 1 747 108,723
. Variation des placements et autres actifs financiers	<b>F.9</b>	- 28 860,132	- 30 022,926
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>7 269 526,957</b>	<b>7 066 449,320</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<b>F.10</b>	- 593 178,785	- 2 411 227,083
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		18 000,000	30 000,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	<b>F.11</b>	- 275 200,000	- 222 500,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	<b>F.12</b>	142 852,500	137 123,000
- Trésorerie nette liée à la variation du périmètre		-	372 658,285
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>- 707 526,285</b>	<b>- 2 093 945,798</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT</b>			
- Rachat actions propres			
- Encaissement suite à l'émission d'actions		249 900,000	-
- Dividendes et autres distributions	<b>F.13</b>	- 6 880 085,550	- 6 182 850,500
- Encaissement provenant des emprunts			
- Remboursement d'emprunts		- 238 727,766	-
- Encaissement de subvention d'équipement			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>- 6 868 913,316</b>	<b>- 6 182 850,500</b>
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES</b>			
		-	-
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>F.14</b>	<b>- 306 912,644</b>	<b>- 1 210 346,979</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>18 603 818,063</b>	<b>19 814 165,041</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>18 296 905,419</b>	<b>18 603 818,063</b>

## **NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023**

### **I- PRESENTATION DU GROUPE**

En vertu des dispositions de l'article 461 du code des sociétés commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Selon les dispositions combinées du code des sociétés commerciales et de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, la société TELNET HOLDING, qui est la société mère, est tenue de présenter des états financiers consolidés du groupe, où elle exerce un contrôle de droit ou de fait sur les sociétés qui le composent.

Le groupe TELNET HOLDING est composé, au 31 Décembre 2023, des sociétés suivantes :

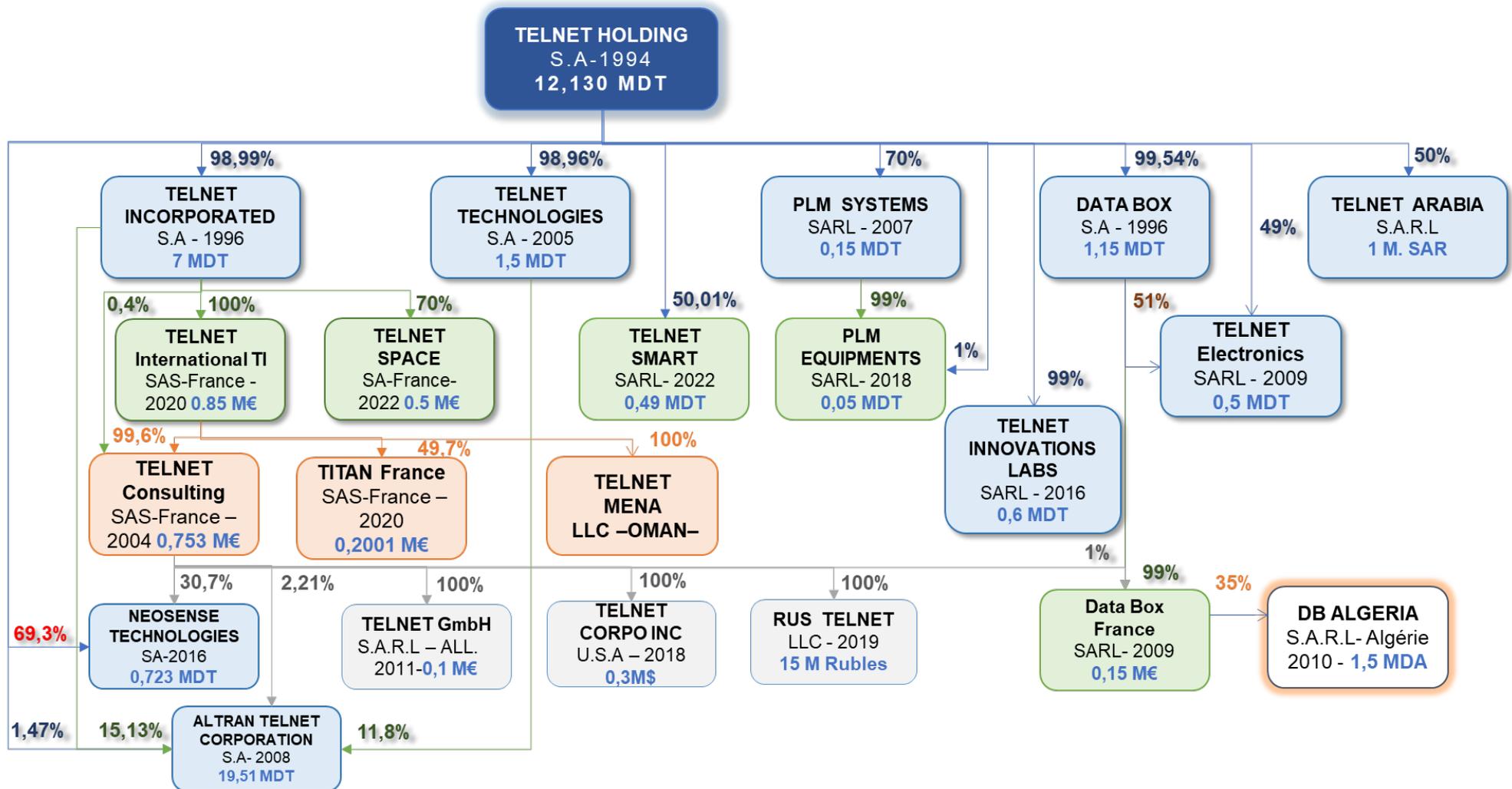
- « TELNET HOLDING » (SA) : société mère ;
- « DATA BOX » (SA) : société filiale ;
- « DATA BOX France » (SARL) : société filiale de droit Français ;
- « TELNET INCORPORATED » (SA) : société filiale ;
- « TELNET TECHNOLOGIES » (SA) : société filiale ;
- « PLM SYSTEMS » (SARL) : société filiale ;
- « PLM EQUIPEMENT » (SARL) : société filiale ;
- « TELNET CONSULTING » (SAS) : société filiale de droit Français ;
- « TELNET ELECTRONICS » (SARL) : société filiale ;
- « TELNET GMBH » : société filiale de droit Allemand ;
- « TELNET INNOVATIONS » : société filiale ;
- « TELNET CORP INC » : société filiale de droit USA
- « TELNET RUSSIE » : société filiale de droit Russe
- « TELNET INTERNATIONAL » : Société filiale de droit Français ;
- « TELNET SPACE » : société filiale de droit Français ;
- « TITAN France » : Société filiale de droit Français ;
- « TELNET ARABIA » : Coentreprise de droit Saoudien ;
- « DB ALGERIA » : société associée de droit Algérien ;
- « ALTRAN TELNET CORPORATION » (SA non résidente) : société associée ; et
- « NEOSENCE » (SA) : société filiale.
- « TELNET SMART » ; société filiale.

La société Syphax Airlines SA n'a pas été prise en compte dans le périmètre de consolidation vu que le pourcentage de contrôle est de 9% (Inférieur à 20%). En outre, la participation est acquise et détenue dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche.

### **II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente au 31 Décembre 2023 comme suit:

## ORGANIGRAMME JURIDIQUE DU GROUPE TELNET HOLDING AU 31/12/2023



La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

Sociétés	% de contrôle			Type de contrôle	% d'intérêt	Mode d'intégration
	% direct	% Indirect	Total			
TELNET HOLDING	100 %	0 %	100 %	Contrôle exclusif	100 %	Intégration globale
TELNET INCORPORATED	98,99 %	0 %	98,99 %	Contrôle exclusif	98,99 %	Intégration globale
DATA BOX	99,54%	0 %	99,54%	Contrôle exclusif	99,54%	Intégration globale
DATA BOX France	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	99,54%	Intégration globale
TELNET TECHNOLOGIES	98,96%	0 %	98,96%	Contrôle exclusif	98,96%	Intégration globale
TELNET CONSULTING	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET ELECTRONICS	49%	51%	100%	Contrôle exclusif	99,77%	Intégration globale
PLM SYSTEMS	70 %	0 %	70 %	Contrôle exclusif	70 %	Intégration globale
TELNET GMBH	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET INNOVATION	99%	0%	99%	Contrôle exclusif	99%	Intégration globale
PLM EQUIPEMENTS	1%	99%	100%	Contrôle exclusif	70,30%	Intégration globale
TELNET CORP INC-USA	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET RUSSE	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
ATC	1,47%	28,52%	29,99%	Influence notable	29,68%	Mise en équivalence
DB ALGERIA	0%	35%	35%	Influence notable	34,84%	Mise en équivalence
NEOSENSE	13,93%	86,041%	99,97%	Contrôle exclusif	99,10%	Intégration globale
TELNET INTERNATIONAL	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TITAN FRANCE	0%	49,98%	49,98%	Influence notable	49,47%	Mise en équivalence
TELNET ARABIA	50%	0%	50%	Contrôle Conjoint	50%	Intégration proportionnelle
TELNET SPACE	0%	70%	70%	Contrôle exclusif	69,29%	Intégration globale
TELNET SMART	0%	50,01%	50,01%	Contrôle exclusif	50,01%	Intégration globale

### **III- REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels audités des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

### **IV- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Les sociétés « TELNET INC », « DATA BOX », « DATA BOX France », « TELNET TECHNOLOGIES », « TELNET CONSULTING », « TELNET ELECTRONICS », « PLM SYSTEMS », « TELNET GMBH », « TELNET INNOVATIONS », « PLM EQUIPEMENTS », « TELNET CORP INC », « TELNET RUSSE », « TELNET INTERNATIONAL », « NEOSENCE TECHNOLOGIES », « TELNET SPACE », et « TELNET SMART » ont été consolidées par intégration globale.

La société « TELNET ARABIA » a été consolidée par intégration proportionnelle.

Les sociétés « ALTRAN TELNET CORPORATION – ATC », « DB ALGERIA » et « TITAN France » ont été consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

La méthode de la mise en équivalence est une méthode de comptabilisation selon laquelle la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- La conversion des comptes des établissements étrangers ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

Le principe du caractère significatif a été adopté durant les différentes étapes du processus de consolidation.

### **1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels**

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concerné principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation de ces comptes ;
- L'homogénéisation des méthodes d'amortissements du matériel informatique et du mobilier et matériel de bureau ;
- L'activation des contrats de leasing conclus par les sociétés consolidés ;
- L'impact de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

### **2) La conversion des comptes des filiales étrangères**

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des filiales étrangères « DATA BOX FRANCE », « TELNET CONSULTING », « TELNET GMBH », « TELNET CORP INC », « TELNET RUSSE », « TELNET SPACE », « TELNET INTERNATIONAL » et « TELNET ARABIA » est effectuée après retraitements d'homogénéisation.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 préconise l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen annuel, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

Toutes les différences de change en résultant sont imputées aux capitaux propres.

### **3) L'intégration des comptes**

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

#### **4) L'élimination des comptes réciproques**

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part. (L'obligation d'éliminer ces opérations réciproques est énoncée par le §14 de la norme comptable 35 relative aux états financiers consolidés).

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes comme les frais du siège, les charges de personnel commun, quote-part dans les honoraires de consultants...

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intragroupe.

#### **5) Détermination de l'écart de première consolidation**

La date d'entrée en périmètre de consolidation conditionne la prise en compte des données comptables de l'entreprise concernée. L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

L'écart de première consolidation a été déterminé de la manière suivante pour chaque société concernée :

- **DATA BOX**

A la date de création (01/07/1996) de la société « DATA BOX », le pourcentage de contrôle de « TELNET HOLDING » était de 99 %. A cette date, aucun écart de consolidation n'est dégagé.

### **Première variation du périmètre de consolidation**

Suite à l'augmentation du capital réalisée en novembre 1997, il y a eu une dilution du pourcentage d'intérêt de la société « TELNET HOLDING » dans la société « DATA BOX » qui est passé de 99% à 79,60% sans changer la méthode de consolidation. Ainsi, un écart d'acquisition négatif a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "DATA BOX"	SNC à l'acquisition (24/11/1997)	Quote-part	Ecart d'acquisition négatif
39.800,000 <b>a</b>	57.909,087 <b>B</b>	46.095,634 <b>c = 79,6% b</b>	(6.295,634) <b>d = a-c</b>

L'augmentation de capital en question est réalisée en numéraire pour un montant de 30.000 Dinars, dont 20.000 Dinars souscrite par la société « TELNET HOLDING ».

Le résultat réalisé par la société « DATA BOX » durant les onze premiers mois de l'exercice 1997 a été déterminé proportionnellement au résultat net réalisé au 31 décembre 1997.

Cet écart d'acquisition (négatif) doit être amorti selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises qui dispose que dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

(a) Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et

(b) Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

La société a amorti en totalité l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 6.295,634 Dinars. Cet écart, non significatif, a été imputé directement en résultat reporté.

### **Deuxième variation du périmètre de consolidation**

Suite à l'acte de cession de parts sociales conclu le 15/12/2010, la société « TELNET HOLDING » a acquis 20% du capital de la société « DATA BOX ». L'opération a dégagé un écart d'évaluation et un écart d'acquisition (Goodwill) déterminés comme suit :

Juste Valeur Construction selon rapport d'expertise	563 700,000
Valeur comptable nette (Construction)	426 519,424
Plus-value latente sur construction	137 180,576
Passif d'impôts différé / Plus-value construction	-41 154,173
Quote-part Plus-value latente sur construction (20%)	27 436,115
Quote-part Passif d'impôts différé (20%)	-8 230,835
<b>Ecart d'évaluation</b>	<b>19 205,280</b>

Coût d'acquisition des titres " DATA BOX "	2 833 050,000
SNC retraité à la date d'acquisition (15/12/2010)	2 785 381,328
Quote-part dans les capitaux propres (20%)	557 076,266
Ecart de première consolidation	2 275 973,734
Ecart d'évaluation	19 205,280
<b>Ecart d'acquisition (Goodwill)</b>	<b>2 256 768,454</b>

La situation nette comptable a été déterminée après les retraitements d'homogénéisations et d'éliminations. Le résultat réalisé par la société « DATA BOX » durant les onze premiers mois et demi de l'exercice 2010 a été déterminé proportionnellement au résultat net réalisé au 31 décembre 2010.

Cet écart d'acquisition positif (Goodwill) doit être amorti, selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

Ainsi, la société a amorti l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 2 256 768,454 Dinars sur une durée de vingt ans.

- **TELNET ELECTRONICS**

A la date de création (11/06/2009) de la société « TELNET ELECTRONICS », la participation de « TELNET HOLDING » était de 49 %.

Suite à l'acte de cession de parts sociales conclu le 06/08/2009, la société « DATA BOX » a acquis 51% du capital de la société « TELNET ELECTRONICS » auprès de l'associé majoritaire. Ainsi, un écart d'acquisition positif (Goodwill) a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "TELNET ELECTRONICS"	SNC à l'acquisition (6/08/2009)	Quote-part	Ecart d'acquisition positif
755.000,000 <b>a</b>	500.000,000 <b>B</b>	255.000,000 <b>c = 51% b</b>	500.000,000 <b>d = a-c</b>

Le pourcentage de contrôle de la société « TELNET HOLDING » dans la société « TELNET ELECTRONICS » est passé de 49% à 100%. Ainsi, la société « TELNET ELECTRONICS » est devenue une filiale du groupe « TELNET HOLDING » et a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Cet écart d'acquisition positif (Goodwill) doit être amorti, selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

En 2015, la société a estimé que cet écart d'acquisition (Goodwill) a perdu sa valeur. Elle a amorti la totalité de sa VCN soit 366 667 dinars.

- **NEOSENSE TECHNOLOGIES (Ex AUDIOSENSE)**

A la date de création de la société Neosense Technologies (Ex Audiosense), la participation de « Telnet Holding » était de 44,66%.

Suite à l'acte de cession des actions, conclu le 17 novembre 2022, la société « Telnet Incorporated » a acquis 40 000 actions du capital de la société « Neosense Technologies » pour un montant de 200 000 dinars. Ainsi, la participation de « Telnet Holding » est devenue 97,99%. Un écart d'acquisition (Goodwill Négatif) a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "Neosense Technologies"	SNC à l'acquisition	Quote-part	Ecart d'acquisition négatif
200 000,000 <b>A</b>	607 291,550 <b>b</b>	332 795,769 <b>c = 55% b</b>	132 795,769 <b>d = a-c</b>

Le pourcentage de contrôle de la société « TELNET HOLDING » dans la société « NEOSENSE Technologies » est passé de 44,66% à 97,99%. Ainsi, la société « NEOSENSE Technologies » est devenue une filiale du groupe « TELNET HOLDING » et a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

- **Les autres sociétés consolidées**

Pour les autres sociétés consolidées, aucun écart d'acquisition n'a été constaté, puisque le prix d'acquisition des titres correspondait parfaitement à sa quote-part dans la situation nette de chaque société du groupe, le jour d'acquisition.

## 6) Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de « TELNET HOLDING » dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition, il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

## V- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Une variation de périmètre de consolidation a été constatée en 2023 par la sortie du périmètre des filiales « Telnet Middle East », « Telnet Tech » et « Data Box Algeria Tech » présentant auparavant, respectivement, un pourcentage de participation de 100%, 100% et 30%.
- Le 13 septembre 2023, sur demande du 1er Juge d'instruction du 37ème Bureau auprès du Pôle Judiciaire Economique et Financier, il y a eu gel des comptes bancaires de la société. Suite à cette décision, les comptes bancaires du Groupe TELNET n'ont pas été gelés en totalité. Les commissaires aux comptes, ont révélé ces faits le 25 décembre 2023 à Mr. le Procureur de la République auprès du tribunal de 1ere instance de Tunis.

Les autres banques ont procédé au gel des comptes bancaires en 2024.

La levée de ce gel est intervenue par une décision judiciaire le 8 février 2024.

- La société TELNET INCORPORATED a reçu en février 2023 un avis de contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices allant de 2019 à 2021. Une notification partielle en date du 29/12/2023 a été adressée à la société portant sur un montant global de 2 258 048,362TND. Montant en principal de 981 929,41TND et en pénalité de 1 276 118,721TND, couvrant les exercices allant de 2015 à 2019.

## **VI- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

VI-1-Le 10 janvier 2024, il y a eu prise de fonction du nouveau Directeur Général et ce, consécutivement à sa nomination par le Conseil d'Administration du 25 Décembre 2023.

Le 30 janvier 2024, le tribunal de 1ere Instance de Tunis a nommé deux mandataires judiciaires. Ces mandataires effectueront leurs missions sous le contrôle d'un juge commissaire.

VI-2- En janvier 2024, TELNET HOLDING fait l'objet d'un contrôle douanier portant sur les investissements réalisés à l'étranger et sur les produits à l'export.

Aucune note écrite n'a été reçue par la société auprès de la douane.

La société a estimé, en concertation avec ses conseillers, le montant des pénalités et amendes à la somme de 10MD.

Une demande de réconciliation a été bien introduite par TELNET HOLDING SA en date du 19 avril 2024 en vue de ramener le montant à la baisse. L'affaire est en cours.

La société a constitué une provision pour risques et charges d'un montant de 10MD.

VI-3- A la date du 04/03/2024 la société TELNET INCORPORATED a reçu une notification complémentaire de l'administration fiscale couvrant les exercices 2020 et 2021 pour un montant global de 4 560 952,018TND ; Montant en principal de 2 503 396,479TND et en pénalités de retard de 2 057 555,827TND.

La société a formulé son opposition sur les deux notifications et a fourni les explications et les justifications nécessaires, estimant que le risque du contrôle fiscal est largement inférieur aux montants réclamés par rapport à la provision constatée au passif du bilan pour un montant de 1 000 000 dinars. La procédure de contrôle est en cours.

## VII- NOTES RELATIVES AU BILAN

### B-1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles (y compris le goodwill) et corporelles totalisent au 31 Décembre 2023 un montant net de ..... **14 751 696,087**

Elles se détaillent comme suit :

<b>Ecart d'acquisition net Goodwill (1)</b>	<b>806 205,255</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
Valeurs brutes	6 179 898,096
Amortissements (-)	- 2 646 740,534
<b>Immobilisations corporelles</b>	
Valeurs brutes	25 390 434,837
Amortissements (-)	- 14 978 101,567
<b>Total</b>	<b>14 751 696,087</b>
<b>(1) Détail Ecart d'acquisition :</b>	

Désignation	Solde au 31/12/2023
Goodwill positif / Acquisition titres DataBOX	785 167,367
Goodwill positif /Acquisition titres « GMBH »	21 037,888
<b>Total</b>	<b>806 205,255</b>

#### B-1.1. Politique d'amortissement

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Goodwill .....	5 %
Logiciels .....	33 %
Constructions .....	2 %
Matériel et outillage.....	10 %
Matériel de transport.....	20 %
Equipements de bureau.....	10 %
Agencements aménagements et installations .....	10 %
Matériel informatique .....	15 %

#### B-1.2. Tableau des immobilisations et amortissements

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

**GROUPE "TELNET HOLDING"**

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 Décembre 2023**

DESIGNATION	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			V.C.N AU 31/12/2023
	SOLDE AU 31/12/2022	Variation	SOLDE AU 31/12/2023	Antérieurs	Variation	Cumul	
<b>Ecart d'acquisition</b>							
Goodwill	2 647 348,116	8 457,500	2 655 805,616	1 859 931,437	-10 331,076	1 849 600,361	806 205,255
<i>sous total</i>	<b>2 647 348,116</b>	<b>8 457,500</b>	<b>2 655 805,616</b>	<b>1 859 931,437</b>	<b>-10 331,076</b>	<b>1 849 600,361</b>	<b>806 205,255</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Logiciels	2 123 616,872	4 607,085	2 128 223,957	1 773 783,037	64 496,175	2 646 740,534	-518 516,577
Invest Développement nanosatellite	4 316 538,995	-264 864,856	4 051 674,139		808 461,322		4 051 674,139
<i>sous total</i>	<b>6 440 155,867</b>	<b>-260 257,771</b>	<b>6 179 898,096</b>	<b>1 773 783,037</b>	<b>872 957,497</b>	<b>2 646 740,534</b>	<b>3 533 157,562</b>
<b>Immobilisation corporelles</b>							
Terrain	1 551 346,231	0,000	1 551 346,231	0,000	0,000	0,000	1 551 346,231
Construction	6 579 873,672	0,000	6 579 873,672	2 021 275,581	131 597,474	2 152 873,055	4 427 000,617
AAI, matériel et outillage	8 036 393,365	-503 836,938	7 532 556,427	5 661 877,788	-366 629,815	5 295 247,973	2 237 308,454
Matériel informatique	5 012 836,687	337 255,252	5 350 091,939	3 984 447,292	280 046,423	4 264 493,715	1 085 598,224
Matériel de transport	786 712,337	328 245,621	1 114 957,958	779 902,915	7 810,029	787 712,944	327 245,014
Equipement de bureau	3 046 090,750	215 517,860	3 261 608,610	2 408 854,332	68 919,548	2 477 773,880	783 834,730
<i>sous total</i>	<b>25 013 253,042</b>	<b>377 181,795</b>	<b>25 390 434,837</b>	<b>14 856 357,908</b>	<b>121 743,659</b>	<b>14 978 101,567</b>	<b>10 412 333,270</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>34 100 757,025</b>	<b>125 381,524</b>	<b>34 226 138,549</b>	<b>18 490 072,382</b>	<b>984 370,080</b>	<b>19 474 442,462</b>	<b>14 751 696,087</b>

**B-2 Titres mis en équivalence**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Participation au capital d'Altran Telnet Corporation	3 984 948,602	3 636 836,410
Participation au capital de TITAN France	154 771,611	127 102,285
<b>Total</b>	<b>4 139 720,213</b>	<b>3 763 938,695</b>

**B-3 Immobilisations financières**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Titres de participation « SYPHAX AIRLINES »	2 500 000,000	2 500 000,000
Titres de participation « SGTS »	60 000,000	60 000,000
Prêts au personnel	395 838,003	337 118,503
Dépôts et cautionnements versés	162 450,046	158 502,575
<b>S/Total</b>	<b>3 118 288,049</b>	<b>3 055 621,078</b>
<b>(-) Provisions</b>	<b>2 510 427,808</b>	<b>2 506 209,503</b>
<b>Total</b>	<b>607 860,241</b>	<b>549 411,575</b>

**B-4 Autres actifs non courants**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Frais préliminaires Telnet ARABIA	0,000	244 454,562
Frais préliminaires Neosense Technologies	0,000	81 687,290
Frais préliminaires Telnet SMART	0,000	292,300
<b>Total</b>	<b>0,000</b>	<b>326 434,152</b>

**B-5 Stocks**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Stocks prestation de service encours	143 907,473	35 289,632
Stocks de marchandises	85 709,362	115 738,877
Stocks frais de séjour	99 061,000	0,000
Stock en transit	138 973,600	0,000
<b>S/Total</b>	<b>467 651,435</b>	<b>151 028,509</b>
<b>(-) Provisions</b>	<b>-77 048,057</b>	<b>-34 242,445</b>
<b>Total</b>	<b>390 603,378</b>	<b>116 786,064</b>

**B-6 Clients et comptes rattachés**

Désignation	Solde au	
	31/12/2023	31/12/2022
Clients ordinaires	19 711 044,697	21 354 195,924
Clients douteux	3 179 249,807	3 795 998,626
<b>S/Total</b>	<b>22 890 294,504</b>	<b>25 150 194,550</b>
<b>(-) Provisions</b>	- 3 502 062,592	- 3 481 185,645
<b>Total</b>	<b>19 388 231,912</b>	<b>21 669 008,905</b>

**B-7 Autres actifs courants**

Désignation	Solde au	
	31/12/2023	31/12/2022
Etat crédit de TVA à reporter	3 692 351,442	2 094 216,372
Débiteurs divers	10 197 256,238	10 161 859,969
Charges constatées d'avance	299 017,809	345 949,143
Avances au personnel	79 500,600	75 950,000
Fournisseurs d'immo. avances et acomptes	130 969,604	103 857,166
Fournisseurs d'expl. avances et acomptes	66 312,241	68 247,887
Fournisseurs avoirs à recevoir	24 091,608	83 926,416
Produits à recevoir	4 714 227,681	4 667 423,489
Créance sur cession immobilisation	16 001,000	16 151,057
Etat excédent d'impôt à reporter	2 158 072,919	1 560 618,326
Blocage de fonds	74 298,259	40 490,308
(Provisions)	- 11 405 544,191	- 11 359 504,740
<b>Total</b>	<b>10 046 555,210</b>	<b>7 859 185,393</b>

**B-8 Placements et autres actifs financiers**

Désignation	Solde au	
	31/12/2023	31/12/2022
SANADET SICAV	0,000	13 261,320
AXIS TRESORIE SICAV	0,000	497 360,796
SALAMETT CAP FCP/AFC	0,000	116,856
Blocage Titre SANADET SICAV	13 499,040	0,000
Blocage Titre Axis TRESO SICAV	525 975,480	0,000
Blocage Titre SALAMET CAP	124,584	0,000
Echéances à moins d'un an sur prêts personnel	185 569,000	114 213,542
Prêt à court terme Syphax Airlines	5 800 000,000	5 800 000,000
(Provisions)	-5 800 000,000	-5 800 000,000
<b>Total</b>	<b>725 168,104</b>	<b>624 952,514</b>

### B-9 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Banques	15 198 146,631	18 579 272,976
Blocage fonds TND / gel comptes	176 244,611	0,000
Blocage fonds EURO / gel comptes	2 894 252,068	0,000
Divers cautions bancaires	7 081,860	7 081,860
Caisse	28 110,004	17 720,648
Avances sur dépenses	250,000	250,000
<b>Total</b>	<b>18 304 085,174</b>	<b>18 604 325,484</b>

### B-10 Capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice totalisent au 31 Décembre 2023 un montant de..... **29 047 068,215**

Le tableau de répartition des capitaux propres, présenté ci-après, donne de plus amples informations sur le détail de ces soldes :

Tableau de partage des capitaux propres	Capital social libéré	Réserves	Résultats reportés	Réserves pour fonds social	Réserves consolidées	Total
<b>Capitaux propres avant consolidation</b>	33 527 625,713	2 776 507,774	7 900 046,689	594 951,530		44 799 131,706
<b>Ajustement</b>	-	- 56 002,127	- 2 620 664,178		- 44 029,004	- 2 720 695,309
<b>Homogénéisation</b>			251 098,114			251 098,114
<b>Elimination</b>			7 422 000,520		- 3 292 664,190	4 129 336,330
<b>Répartition</b>	- 21 396 825,713	- 2 720 505,647	- 12 952 481,145		19 658 009,880	- 17 411 802,625
<b>Capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice</b>	<b>12 130 800,000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>594 951,530</b>	<b>16 321 316,685</b>	<b>29 047 068,215</b>

## B-11 Résultat de l'exercice consolidé

Le résultat de l'exercice consolidé 2023 (part du groupe) totalise ..... - **3 951 540,229**

Le tableau présenté ci-après, donne de plus amples informations sur les modalités de détermination du résultat consolidé.

	Avant consolidation	Ajustement	Homogénéisation	Elimination	TOTAL
<b>Produits d'exploitation</b>					
Revenus	65 025 841,672	-	-	3 993 063,707	61 032 777,965
Production immobilisée					-
Produits des participations	6 258 812,000			6 258 812,000	-
Autres produits d'exploitation	2 845 538,678			2 151 180,000	694 358,678
Subvention d'exploitation	91 091,009				91 091,009
<i>Total</i>	<i>74 221 283,359</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>12 403 055,707</i>	<i>61 818 227,652</i>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Variation des stocks des produits finis et des encours	- 207 678,841			-	- 207 678,841
Achats d'approvisionnements consommés	6 981 828,777	-		673 474,772	6 308 354,005
Charges de personnel	38 583 789,789	-			38 583 789,789
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 201 292,949	- 116 544,803	57 328,377	-	13 142 076,523
Autres charges d'exploitation	11 960 366,897	-		5 433 268,935	6 527 097,962
<i>Total</i>	<i>70 519 599,571</i>	<i>- 116 544,803</i>	<i>57 328,377</i>	<i>6 106 743,707</i>	<i>64 353 639,438</i>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 701 683,788</b>	<b>116 544,803</b>	<b>- 57 328,377</b>	<b>- 6 296 312,000</b>	<b>- 2 535 411,786</b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>- 74 131,321</b>			<b>- 138 489,204</b>	<b>- 212 620,525</b>
Produits des placements	497 441,423			410 739,204	86 702,219
Autres gains ordinaires	621 826,637	-		-	621 826,637
Autres pertes ordinaires	1 207 928,236	- 516 931,903		-	690 996,333
Quote-part des Titres mis en équivalence		367 731,518			367 731,518
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>3 687 154,933</b>	<b>1 001 208,224</b>	<b>- 57 328,377</b>	<b>- 6 568 562,000</b>	<b>- 1 937 527,220</b>
Impôt sur les bénéfices	1 263 387,378	96 835,383	- 2 972,050		1 357 250,711
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	<b>2 423 767,555</b>	<b>904 372,841</b>	<b>- 54 356,327</b>	<b>- 6 568 562,000</b>	<b>- 3 294 777,931</b>
Eléments extraordinaires (Pertes)					-
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>2 423 767,555</b>	<b>904 372,841</b>	<b>- 54 356,327</b>	<b>- 6 568 562,000</b>	<b>- 3 294 777,931</b>
Quote-part des minoritaires dans le résultat					656 762,298
<b>Résultat net consolidé (Part du groupe)</b>					<b>- 3 951 540,229</b>

## B-12 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Emprunt bancaire -PLM	583 333,325	783 333,329
Emprunt Leasing -TELNET INC & TELNET SMART	254 525,950	0,000
<b>Total</b>	<b>837 859,275</b>	<b>783 333,329</b>

**B-13 Provisions**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Provision individuelle TELNET HOLDING	11 390 000,000	1 390 000,000
Provision individuelle TELNET INC	1 114 619,627	605 000,000
Provision individuelle DATA BOX	100 000,000	100 000,000
Provision individuelle PLM SYSTEMS	75 000,000	50 000,000
Provision individuelle TELNET TECH	435 000,000	435 000,000
Provision individuelle TELNET SMART	240 000,000	0,000
Provision individuelle TELNET CONSULTING	12 569,325	12 270,911
<b>Total</b>	<b>13 367 188,952</b>	<b>2 592 270,911</b>

**B-14 Fournisseurs et comptes rattachés**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Fournisseurs d'exploitation	4 095 654,794	4 424 861,018
Fournisseurs d'immobilisations	219 468,156	260 267,727
<b>Total</b>	<b>4 315 122,950</b>	<b>4 685 128,745</b>

**B-15 Autres passifs courants**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Actionnaires et associés dividendes à payer	6 609,600	5 817,150
Charges à payer	7 377 700,246	6 184 780,940
Créditeurs divers	237 304,785	283 180,031
Produits constatés d'avance	5 155 680,824	5 900 815,621
Organisme de sécurité sociale	2 813 762,395	2 491 787,951
Clients avances et acomptes	46 899,669	53 579,669
Clients avoirs à établir	421 641,772	402 476,357
Rémunération due au personnel	163 106,388	157 575,297
Etat, impôts et taxes	3 195 510,197	3 425 080,815
Produits constatés créances Syphax	3 331 440,542	3 331 440,542
<b>Total</b>	<b>22 749 656,418</b>	<b>22 236 534,373</b>

**B-16 Concours bancaires et autres passifs financiers**

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Echéance à (-) d'un an sur crédit bancaire	200 000,004	216 666,671
Echéance à (-) d'un an sur crédit bail	51 656,581	0,000
Intérêt couru	0,000	8 267,222
Découverts bancaires	7 179,755	507,421
<b>Total</b>	<b>258 836,340</b>	<b>225 441,314</b>

**VIII- NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT****R-1 Produits d'exploitation**

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Chiffre d'affaires export	58 662 472,760	53 488 265,048
Chiffre d'affaires local	2 370 305,205	1 851 201,209
Autres produits d'exploitation	694 358,678	691 878,997
Reprise sur provisions pour risques et charges	0,000	403 466,786
Production immobilisée	0,000	428 566,408
Subvention d'exploitation	91 091,009	0,000
<b>Total</b>	<b>61 818 227,652</b>	<b>56 863 378,448</b>

**R-2 Variation des stocks des produits finis et des encours**

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Variation de stock - DATA BOX	2 289,632	-2 289,632
Variation de stock - TELNET INC	-209 968,473	0,000
Variation de stock - TELNET INNOVATION LABS	0,000	-33 000,000
<b>Total</b>	<b>-207 678,841</b>	<b>-35 289,632</b>

**R-3 Achats d'approvisionnements consommés**

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Achat carburant	7 176,222	6 911,114
Achat facturable au client	217 688,785	115 177,911
Achat de marchandises et de prestations de services	5 354 236,297	6 921 000,988
Achat Eau,Electricité et Gaz	472 723,608	592 004,451
Achat fournitures et consommables	256 529,093	233 699,026
<b>Total</b>	<b>6 308 354,005</b>	<b>7 868 793,490</b>

**R-4 Charges de personnel**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Salaires brut et charges connexes	38 002 275,283	30 692 483,344
Congés payés	581 514,506	379 437,547
<b>Total</b>	<b>38 583 789,789</b>	<b>31 071 920,891</b>

**R-5 Dotations aux amortissements et aux provisions**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Dot aux amort. Immobilisations incorporelles	868 350,403	54 756,643
Dot aux amort. Immobilisations corporelles	973 278,479	758 262,214
Dot aux amort. Écart d'acquisition	-10 331,076	114 007,193
Dot aux provisions immobilisations financières	2 093,589	550,000
Dot aux amort. Frais préliminaires	326 434,152	0,000
Dot aux provisions créances	116 286,286	117 711,533
Dot aux provisions /stock et encours	42 805,612	0,000
Dot aux provisions autres actifs	48 539,451	0,000
Dot aux provisions pour risques et charges	10 774 619,627	255 000,000
<b>Total</b>	<b>13 142 076,523</b>	<b>1 300 287,583</b>

**R-6 Autres charges d'exploitation**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Charges locatives	1 058 774,473	1 452 976,901
Déplacement, mission et réception	1 377 634,537	1 634 960,920
Divers services extérieurs	1 100 996,802	867 136,640
Entretien & réparation	199 182,922	185 973,279
Frais de transport	56 069,650	74 982,288
Frais postaux et de télécommunication	257 488,279	274 922,679
Honoraires	926 977,673	886 905,162
Impôts et taxes	482 735,593	594 455,803
Jetons de présence	481 250,000	443 750,000
Primes d'assurances	77 975,038	67 827,397
Recherches, publicité, publication et relation public	348 446,614	546 327,335
Services bancaires	159 566,381	138 146,952
<b>Total</b>	<b>6 527 097,962</b>	<b>7 168 365,356</b>

**R-7 Charges financières nettes**

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Agios et intérêts	203 042,156	124 116,315
Intérêts sur crédits bail	21 156,644	0,000
Pertes et gains de change	-436 819,325	-274 127,243
<b>Total</b>	<b>-212 620,525</b>	<b>-150 010,928</b>

**R-8 Produits des placements**

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Revenus des valeurs mobilières	86 702,219	61 166,919
<b>Total</b>	<b>86 702,219</b>	<b>61 166,919</b>

**R-9 Autres gains ordinaires**

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Autres gains sur éléments non récurrents et exceptionnels	621 826,637	654 417,868
<b>Total</b>	<b>621 826,637</b>	<b>654 417,868</b>

**R-10 Autres pertes ordinaires**

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Amendes et Pénalités	9 460,731	415 877,900
Pertes sur éléments non récurrents et exceptionnels	681 535,602	241 779,752
<b>Total</b>	<b>690 996,333</b>	<b>657 657,652</b>

**R-11 Quote-part des titres mis en équivalence**

Désignation	Solde au 31/12/2023
Quote-part dans le résultat d'ATC (30%)	367 731,518
<b>Total Quote-part des titres mis en équivalence</b>	<b>367 731,518</b>

**R-12 Impôts sur les bénéfices**

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Impôt sur les sociétés	1 263 222,761	1 572 537,181
Charges d'impôts différés	94 027,950	-1 320,128
<b>Total Impôts sur les bénéfices</b>	<b>1 357 250,711</b>	<b>1 571 217,053</b>

**IX- NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE****F-1 Dotations aux amortissements et aux provisions**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>
Dot aux amort. immobilisations incorporelles	868 350,403
Dot aux amort. immobilisations corporelles	973 278,479
Dot aux amort. écart d'acquisition	-10 331,076
Dot aux provisions immobilisations financières	2 093,589
Dot aux amort. frais préliminaires	326 434,152
Dot aux provisions créances	116 286,286
Dot aux provisions /stock et encours	42 805,612
Dot aux provisions autres actifs	48 539,451
Dot aux provisions pour risques et charges	10 774 619,627
<b>Total Dot aux amortissements et provisions</b>	<b>13 142 076,523</b>

**F-2 Variation des stocks**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Variation</b>
Stocks prestation de service encours	35 289,632	143 907,473	-108 617,841
Stocks de marchandises	115 738,877	85 709,362	30 029,515
Stock frais de séjour	0,000	99 061,000	-99 061,000
Stock en transit	0,000	138 973,600	-138 973,600
<b>TOTAL</b>	<b>151 028,509</b>	<b>467 651,435</b>	<b>-316 622,926</b>

**F-3 Variation des créances**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Variation</b>
Clients ordinaires	21 354 195,924	19 711 044,697	1 643 151,227
Clients douteux	3 795 998,626	3 179 249,807	616 748,819
<b>TOTAL</b>	<b>25 150 194,550</b>	<b>22 890 294,504</b>	<b>2 259 900,046</b>

**F-4 Variation des autres actifs**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Variation</b>
Etat crédit de TVA à reporter	2 094 216,372	3 692 351,442	-1 598 135,070
Débiteurs divers	10 161 859,969	10 197 256,238	-35 396,269
Charges constatées d'avance	345 949,143	299 017,809	46 931,334
Avances au personnel	75 950,000	79 500,600	-3 550,600
Fournisseurs d'expl. avances et acomptes	68 247,887	66 312,241	1 935,646
Fournisseurs avoirs à recevoir	83 926,416	24 091,608	59 834,808
Produits à recevoir	4 667 423,489	4 714 227,681	-46 804,192
Etat excédent d'impôt à reporter	1 560 618,326	2 158 072,919	-597 454,593
Blocage de fonds	40 490,308	74 298,259	-33 807,951

Autres actifs non courants	326 434,152	0,000	326 434,152
<b>Total</b>	<b>19 425 116,062</b>	<b>21 305 128,797</b>	<b>-1 880 012,735</b>

#### F-5 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Fournisseurs d'exploitation	4 095 654,794	4 424 861,018	-329 206,224
<b>Total</b>	<b>4 095 654,794</b>	<b>4 424 861,018</b>	<b>-329 206,224</b>

#### F-6 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Charges à payer	7 377 700,246	6 184 780,940	1 192 919,306
Créditeurs divers	237 304,785	283 180,031	-45 875,246
Produits constatés d'avance	5 155 680,824	5 900 815,621	-745 134,797
Organisme de sécurité sociale	2 813 762,395	2 491 787,951	321 974,444
Clients avances et acomptes	46 899,669	53 579,669	-6 680,000
Clients avoirs à établir	421 641,772	402 476,357	19 165,415
Rémunération due au personnel	163 106,388	157 575,297	5 531,091
Etat, impôts et taxes	3 195 510,197	3 425 080,815	-229 570,618
Produits constatés créances Syphax	3 331 440,542	3 331 440,542	0,000
<b>Total</b>	<b>22 743 046,818</b>	<b>22 230 717,223</b>	<b>512 329,595</b>

#### F-7 Ecart de conversion

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Ecart de conversion TELNET CONSULTING	-509 513,741	-68 758,331	-440 755,410
Ecart de conversion DATA BOX France	344 515,408	327 427,985	17 087,423
Ecart de conversion TELNET GMBH	-2 401,617	3 060,685	-5 462,302
Ecart de conversion TELNET MIDDLE EAST	0,000	-45 097,856	45 097,856
Ecart de conversion TELNET TECH	0,000	7 083,395	-7 083,395
Ecart de conversion TELNET USA	61 464,911	70 491,977	-9 027,066
Ecart de conversion TELNET RUSSIE	-141 099,496	17 478,916	-158 578,412
Ecart de conversion TELNET INTERNATIONAL	119 315,186	51 146,968	68 168,218
Ecart de conversion TELNET SPACE	60 622,270	26 852,732	33 769,538
Ecart de conversion TELNET ARABIA	18 203,226	16 544,271	1 658,955
<b>Total</b>	<b>-48 893,853</b>	<b>406 230,742</b>	<b>-455 124,595</b>

#### F-8 Prélèvements sur le fonds social

Désignation	Solde au 31/12/2023
Prélèvements sur le fonds social de Telnet HOLDING	-239 550,732
Prélèvements sur le fonds social de Telnet INC	-1 270 437,185

Prélèvements sur le fonds social de Telnet TECH	-274 610,187
Prélèvements sur le fonds social de DATA BOX	-61 408,176
Prélèvements sur le fonds social de PLM	-109 331,056
<b>Total</b>	<b>-1 955 337,336</b>

#### F-9 Variation des placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
SANADET SICAV	13 261,320	13 499,040	-237,720
AXIS TRESORIE SICAV	497 360,796	124,584	497 236,212
SALAMETT CAP FCP/AFC	116,856	525 975,480	-525 858,624
<b>Total</b>	<b>510 738,972</b>	<b>539 599,104</b>	<b>-28 860,132</b>

#### F-10 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Logiciels	2 123 616,872	2 128 223,957	-4 607,085
Invest Développement NANO SAT	0,000	4 051 674,139	-4 051 674,139
Développement Nanosatellite Encours	4 316 538,995	0,000	4 316 538,995
Terrain	1 551 346,231	1 551 346,231	0,000
Construction	6 579 873,672	6 579 873,672	0,000
AAI, matériels et outillages	7 069 122,501	7 285 199,623	-216 077,122
Matériel informatique	5 012 836,687	5 350 091,939	-337 255,252
Matériel de transport	786 712,337	1 114 957,958	-328 245,621
Equipement de bureau	3 046 090,750	3 261 608,610	-215 517,860
Aménagements	967 270,864	247 356,804	719 914,060
Fournisseurs d'immo. avances et acomptes	103 857,166	130 969,604	-27 112,438
Fournisseurs d'immobilisations	-260 267,727	-219 468,156	-40 799,571
Ajust./Matériel de transport acquis en leasing	0,000	-328 243,626	328 243,626
Ajust./Valeur Brute des immob cédés et transférés	0,000	736 586,378	-736 586,378
<b>Total</b>	<b>31 296 998,348</b>	<b>31 890 177,133</b>	<b>-593 178,785</b>

#### F-11 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2023
Décaissement suite à l'octroi de prêts et caution /TELNET INC	-226 000,000
Décaissement suite à l'octroi de prêts / TELNET TECH.	-3 000,000
Décaissement suite à l'octroi de prêts /DATA BOX	-3 000,000
Décaissement suite à l'octroi de prêts /PLM	-25 300,000
Décaissement suite à l'octroi de prêts /TELNET SMART	-17 900,000
<b>Total</b>	<b>-275 200,000</b>

**F-12 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>
Remboursement de prêts/ TELNET HOLDING	14 500,000
Remboursement de prêts et caution / TELNET INC	96 049,500
Remboursement de prêts / TELNET TECHNOLOGIES	11 760,000
Remboursement de prêts / PLM	6 090,000
Remboursement de prêts / TELNET SMART	14 453,000
<b>Total</b>	<b>142 852,500</b>

**F-13 Dividendes et autres distributions**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>
Actionnaires TELNET HOLDING	-6 671 885,550
Actionnaires TELNET INC	-52 500,000
Actionnaires TELNET TECH	-7 200,000
Associés minoritaires PLM SYSTEMS	-148 500,000
<b>Total</b>	<b>-6 880 085,550</b>

**F-14 Variation de trésorerie**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>Variation</b>
Banques	18 268 643,310	18 579 272,976	-310 629,666
Divers cautions bancaires	7 081,860	7 081,860	0,000
Caisse	28 110,004	17 720,648	10 389,356
Avances sur dépenses	250,000	250,000	0,000
Découverts bancaires	-7 179,755	-507,421	-6 672,334
<b>Total</b>	<b>18 296 905,419</b>	<b>18 603 818,063</b>	<b>-306 912,644</b>

## TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	31/12/2023	Charges	31/12/2023	Soldes intermédiaires	31/12/2023	2 022
Revenus et autres produits d'exploitation	61 727 136,643	ou Destockage de production	-207 678,841			
Production immobilisée	0,000					
<b>Total</b>	<b>61 727 136,643</b>	<b>Total</b>	<b>-207 678,841</b>	• Production de l'exercice	61 934 815,484	56 898 668,080
• Production de l'exercice	61 934 815,484	Achats consommés	6 308 354,005	• Marge sur coût matière	55 626 461,479	49 029 874,590
• Marge sur coût matière	55 626 461,479	Autres charges externes	6 044 362,369			
Subventions d'exploitation	91 091,009			• Valeur ajoutée	49 673 190,119	42 455 965,037
<b>Total</b>	<b>55 717 552,488</b>	<b>Total</b>	<b>6 044 362,369</b>			
• Valeur ajoutée	49 673 190,119	Impôt, taxes et versements assimilés	482 735,593			
		Charges de personnel	38 583 789,789	• Excédent brut d'exploitation	10 606 664,737	10 789 588,344
<b>Total</b>	<b>49 673 190,119</b>	<b>Total</b>	<b>39 066 525,382</b>			
• Excédent brut d'exploitation	10 606 664,737					
Reprises sur charges et transferts de charges	0,000	Dotations aux amortissements et aux provisions	13 142 076,523			
Autres produits ordinaires	621 826,637	Autres charges ordinaires	690 996,333	• Résultat des activités ordinaires	-3 294 777,931	8 337 994,882
Produits financiers	86 702,219	Charges financières nettes	-212 620,525			
		Quote-part des titres mis en équivalence	-367 731,518			
		Impôt sur le résultat ordinaire	1 357 250,711			
<b>Total</b>	<b>11 315 193,593</b>	<b>Total</b>	<b>14 609 971,524</b>			
• Résultat des activités ordinaires	-3 294 777,931					
Gains extraordinaires	0,000	Pertes extraordinaires	0,000	• Résultat net après modifications comptables	-3 294 777,931	8 337 994,882
Effet positif des modifications comptables	0,000	Effet négatif des modifications comptables	0,000			
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications com	0,000			
<b>Total</b>	<b>-3 294 777,931</b>	<b>Total</b>	<b>0,000</b>			

**Tunis, le 31 mai 2024**

**Messieurs les actionnaires de la société « TELNET HOLDING SA »  
Immeuble Ennour Centre Urbain Nord-1082- Tunis Mahrajene**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2023**

**1- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

***Opinion***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société TELNET HOLDING SA et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés présentent :

Un total bilan de .....	68 353 920,318 TND
Un résultat déficitaire (part du groupe) de .....	- 3 951 540,229 TND

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 26 Avril 2024 sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société TELNET HOLDING SA et ses filiales sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés* » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Paragraphe d'observations***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

**N°V « Faits marquants de l'exercice »** dans laquelle il fait état que la société « TELNET INC » a reçu en février 2023 un avis de contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices allant de 2019 à 2021. Une notification partielle en date du 29/12/2023 a été adressée à la société portant sur un montant global de 2 258 048,362TND, composé en principal de 981 929,641 dinars et en pénalités de 1 276 118,721 dinars, couvrant les exercices allant de 2015 à 2019.

**N°VI « Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice »** dans laquelle il fait état des faits suivants :

- En janvier 2024 la société TELNET HOLDING fait l'objet d'un contrôle douanier portant sur les investissements réalisés à l'étranger et sur les produits à l'export.

La société a estimé, en concertation avec ses conseillers, le montant des pénalités et amendes à la somme de 10MD.

Une demande de réconciliation a été envoyée par la société TELNET HOLDING SA en date du 19 avril 2024 en vue de ramener le montant à la baisse. L'affaire est en cours.

La société a constitué une provision pour risques et charges d'un montant de 10MD.

- A la date du 04 mars 2024 la société « TELNET INC » a reçu une notification complémentaire du contrôle fiscal couvrant les exercices 2020 et 2021 pour un montant supplémentaire global de 4 560 952,018TND, composé en principal de 2 503 396,191 dinars et en pénalités de 2 057 555,827 dinars.

La société TELNET INC a formulé son opposition sur les deux notifications et a fourni les explications et les justifications nécessaires, estimant que le risque du contrôle fiscal est largement inférieur aux montants réclamés par rapport à la provision constatée au passif du bilan pour un montant de 1 000 000 dinars. La procédure de contrôle est en cours.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

#### ***Ecart d'acquisition (Goodwill)***

Selon les normes comptables tunisiennes, le groupe est tenu d'amortir le Goodwill sur une base systématique sur sa durée d'utilité. La durée et le mode d'amortissement doivent être réexaminés au minimum à la clôture de chaque exercice pour traduire le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs résultant du goodwill. Ce test de dépréciation annuel a été important pour notre audit, car le solde de l'écart d'acquisition des titres DATA BOX de 785 167,367 TND au 31 décembre 2023 est significatif au regard des états financiers consolidés.

Les informations fournies par le groupe sur le goodwill figurent à la Note « IV- *Procédures suivies pour la préparation des états financiers consolidés* » qui expliquent que le goodwill est amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur

une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, le groupe a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

La direction du groupe a réalisé un test de dépréciation et a estimé que la durée d'utilité attendue du goodwill n'est pas significativement différente des estimations antérieures. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par le groupe. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient entraîner une dépréciation ultérieure de l'écart d'acquisition provenant des titres DATA BOX.

### ***Rapport du Conseil d'Administration***

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au Conseil d'Administration de la société TELNET HOLDING. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilité de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers consolidés***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### ***Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport d'audit.

## **2- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

### **a- Revue du système de contrôle interne**

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

### **b- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières avec la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

### **c- Autres obligations**

Le 13 septembre 2023, le 1er juge d'instruction du 37ème Bureau auprès du Pôle Judiciaire Economique et Financier a prononcé le gel des comptes bancaires du Groupe TELNET.

Suite à cette décision, les comptes bancaires du groupe n'ont pas été gelés en totalité ;

En notre qualité de commissaires aux comptes, nous avons révélé ces faits le 25 décembre 2023 à Mr. le Procureur de la République auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis.

Les autres banques ont procédé au gel des comptes bancaires en 2024.

En raison de la décision du gel susmentionnée, le tribunal de 1ère instance de Tunis a nommé deux mandataires judiciaires.

Ces mandataires effectueront leurs missions sous le contrôle d'un juge commissaire.

Le 8 février 2024, une décision judiciaire a prononcé la levée du gel des comptes bancaires.

### **Les commissaires aux comptes**

**Mahmoud TRIKI**

**F.M.B.Z KPMG Tunisie**

**Hassen BOUITA**  
*Directeur Associé*

# **UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2024**

### ***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 1.669.927 dinars, un actif net de 1.636.086 dinars et un déficit de la période de 21.202 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### ***Paragraphes post Conclusion***

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 80,48% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 19,52% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

- Les emplois en titres émis par « ATTIJARI BANK » représentent à la clôture de la période 10,43% du total des actifs, se situant ainsi au dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 29 Avril 2024

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**DELTA CONSULT**

**Wael KETATA**

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2024**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2024</b>	<b>31/03/2023</b>	<b>Année 2023</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	1 343 883	967 454	1 326 419
Actions et droits rattachés		1 343 883	967 454	1 326 419
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		326 044	242 996	273 426
Disponibilités		326 044	242 996	273 426
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 669 927</b>	<b>1 210 450</b>	<b>1 599 845</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	5	9 585	7 310	5 844
<b>Autres créditeurs divers</b>	6	24 256	29 026	24 897
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>33 841</b>	<b>36 336</b>	<b>30 742</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	7	1 628 926	1 184 824	1 550 316
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		19 883	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		(12 723)	(10 710)	18 787
<b>ACTIF NET</b>		<b>1 636 086</b>	<b>1 174 114</b>	<b>1 569 103</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>1 669 927</b>	<b>1 210 450</b>	<b>1 599 845</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 au 31/03/2024	Période du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	8	-	-	73 528
Dividendes		-	-	73 528
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		-	-	73 528
Charges de gestion des placements	9	(5 411)	(4 132)	(21 357)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		(5 411)	(4 132)	52 170
Autres charges	10	(6 903)	(6 625)	(28 946)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		(12 313)	(10 757)	23 224
Régularisation du résultat d'exploitation		(410)	47	(4 438)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		(12 723)	(10 710)	18 787
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		410	(47)	4 438
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(9 311)	(10 254)	112 828
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		840	-	(37 793)
Frais de négociation de titres		(418)	(117)	(1 859)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>(21 202)</b>	<b>(21 128)</b>	<b>96 401</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01  au 31/03/2024	Période du 01/01  au 31/03/2023	Année 2023
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>(21 202)</b>	<b>(21 128)</b>	<b>96 401</b>
Résultat d'exploitation	(12 313)	(10 757)	23 224
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(9 311)	(10 254)	112 828
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	840	-	(37 793)
Frais de négociation de titres	(418)	(117)	(1 859)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>88 185</b>	<b>(23 346)</b>	<b>254 114</b>
<b>Souscriptions</b>			
- Capital	92 253	-	493 800
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 023)	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	706	-	(45 400)
<b>Rachats</b>			
- Capital	(1 798)	(26 200)	(208 900)
- Régularisation des sommes non distribuables	67	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	(19)	2 854	14 614
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>66 983</b>	<b>(44 474)</b>	<b>350 515</b>
<b>ACTIF NET</b>			
En début de période	1 569 103	1 218 588	1 218 588
En fin de période	1 636 086	1 174 114	1 569 103
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>			
En début de période	16 385	13 536	13 536
En fin de période	17 341	13 274	16 385
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>94,348</b>	<b>88,452</b>	<b>95,765</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>(1,48%)</b>	<b>(1,75%)*</b>	<b>6,37%</b>

(\*) Retraité pour les besoins de comparabilité.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Mars 2024

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable Actions de type capitalisation, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 24 Février 2000 à l'initiative de la société « UBCI » sous forme mixte et a reçu l'agrément du Ministre des finances, en date du 10 janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV est confiée à la Société « UBCI BOURSE », le dépositaire étant l'« UBCI ».

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### **3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2024.

### 3.3- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### 3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2024 à 1.343.883 dinars et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif Net
<b>Actions &amp; droits rattachés</b>			<b>1 334 264</b>	<b>1 343 883</b>	<b>82,14%</b>
<b>Actions</b>			<b>1 334 264</b>	<b>1 343 883</b>	<b>82,14%</b>
TN0001600154	ATTIJARI BANK	3 400	174 100	174 100	10,64%
TN0001800457	BIAT	1 835	164 811	166 367	10,17%
TN0002200053	BT	6 000	31 140	32 100	1,96%
TN0007550015	CITY CARS	10 442	121 535	133 407	8,15%
TN0007670011	DELICE HOLDING	9 700	142 079	109 591	6,70%
TN0007570013	EURO CYCLE	9 949	235 030	116 682	7,13%
TN0007740012	SAMI	23 315	69 136	125 901	7,70%
TN0001100254	SFBT	8 500	105 031	123 259	7,53%
TN0006560015	SOTUVER	9 395	31 321	123 065	7,52%
TN0007440019	TELNET	25 000	160 656	125 775	7,69%
TN0007270010	TPR	19 950	82 879	97 376	5,95%
TN0007720014	UNIMED	2 251	16 545	16 261	0,99%
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1 334 264</b>	<b>1 343 883</b>	<b>82,14%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>					<b>80,48%</b>

#### NOTE 5 : OPERATEURS CREDITEURS

Ce poste totalise au 31 mars 2024 un montant de 9.585 dinars contre 7.310 dinars à la même date de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Gestionnaire	1 546	1 181	1 670
Dépositaire	804	614	417
Distributeurs	7 236	5 515	3 757
<b>TOTAL</b>	<b>9 585</b>	<b>7 310</b>	<b>5 844</b>

#### NOTE 6 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Ce poste totalise au 31 mars 2024 un montant de 24.256 dinars contre 29.026 dinars à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Etat, retenue à la source	107	324	-
CMF	138	102	140
Charges à payer	24 011	28 600	24 757
<b>TOTAL</b>	<b>24 256</b>	<b>29 026</b>	<b>24 897</b>

#### NOTE 7 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2024 se détaillent ainsi :

##### Capital au 31-12-2023

Montant	1 550 316
Nombre de titres	16 385
Nombre d'actionnaires	38

##### Souscriptions réalisées

Montant	92 253
Nombre de titres émis	975
Nombre d'actionnaires nouveaux	1

##### Rachats effectués

Montant	(1 798)
Nombre de titres rachetés	(19)
Nombre d'actionnaires sortants	(2)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(9 311)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	840
Frais de négociation de titres	(418)
Régularisation des sommes non distribuables	(2 956)

Capital au 31-03-2024

Montant	1 628 926
Nombre de titres	17 341
Nombre d'actionnaires	37

**NOTE 8 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES**

Les revenus du portefeuille-titres accusent un solde nul pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, ainsi que pour la période allant du 01/01 au 31/03/2023 :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
<b><u>Dividendes</u></b>			
- des actions	-	-	73 528
<b>TOTAL</b>	-	-	<b>73 528</b>

**NOTE 9 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024 à 5.411 dinars contre 4.132 dinars pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent ainsi :

	<b>du 01/01 au 31/03/2024</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2023</b>	<b>Année 2023</b>
Rémunération du gestionnaire	1 546	1 181	6 102
Rémunération du dépositaire	386	295	1 526
Rémunération du Distributeur	3 478	2 656	13 730
<b>TOTAL</b>	<b>5 411</b>	<b>4 132</b>	<b>21 357</b>

**NOTE 10 : AUTRES CHARGES**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024 à 6.903 dinars contre 6.625 dinars pour la même période de l'exercice 2023 et se détaille ainsi :

	<b>du 01/01 au 31/03/2024</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2023</b>	<b>Année 2023</b>
Redevance CMF	386	295	1 526
Services bancaires et assimilés	29	31	1 875
Taxes	140	130	527
Frais de publications	1 493	1 355	5 496
Honoraires CAC	1 776	1 761	7 142
Jetons de Présence	2 486	2 466	10 000
Autres	592	587	2 381
<b>TOTAL</b>	<b>6 903</b>	<b>6 625</b>	<b>28 946</b>

## **NOTE 11 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS**

**Rémunération du gestionnaire** : La gestion de l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UBCI BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**Rémunération du dépositaire** : L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**Rémunération des distributeurs** : L'UBCI BOURSE et l'UBCI assure la fonction de distributeur de fonds et de titres. En contrepartie de leurs services, l'UBCI et l'UBCI BOURSE perçoivent une rémunération de 0,9% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et partagée entre eux au prorata de leurs distributions.

# **UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2024**

### ***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 60.198.489 dinars, un actif net de 59.945.698 dinars et un bénéfice de la période de 921.938 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

***Paragraphe post conclusion***

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 29 avril 2024

**Le Commissaire Aux Compte :**

**DELTA CONSULT**

**Wael KETATA**

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2024**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2024</b>	<b>31/03/2023</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	46 768 634	44 640 190	45 437 616
Obligations et valeurs assimilées		46 768 634	44 640 190	45 437 616
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		13 419 499	13 860 324	14 315 378
Placements monétaires	5	13 419 499	13 860 324 (*)	14 315 378 (*)
<b>Créances d'exploitation</b>	6	10 357	179 516 (*)	427 759 (*)
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>60 198 489</b>	<b>58 680 030</b>	<b>60 180 753</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	231 452	234 608	131 216
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	21 339	36 252	22 300
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>252 791</b>	<b>270 859</b>	<b>153 515</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	9	55 661 666	54 995 025	56 580 560
<b>Sommes capitalisables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 390 124	2 575 521	313
Sommes distribuables de l'exercice en cours		893 908	838 626	3 446 364
<b>ACTIF NET</b>		<b>59 945 698</b>	<b>58 409 171</b>	<b>60 027 238</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>60 198 489</b>	<b>58 680 030</b>	<b>60 180 753</b>

(\*) Retraité pour les besoins de comparabilité.

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

<b>Libellé</b>	<b>Note</b>	<b>du 01/01/ au 31/03/2024</b>	<b>du 01/01/ au 31/03/2023</b>	<b>Année 2023</b>
Revenus du portefeuille-titres	10	784 759	715 697	3 057 234
Revenus des obligations et valeurs assimilées		784 759	715 697	3 057 234
Revenus des placements monétaires	11	102 174	129 460 (*)	388 050 (*)
Revenus des prises en pension	12	184 169	159 248 (*)	509 475 (*)
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>1 071 102</b>	<b>1 004 405</b>	<b>3 954 759</b>
Charges de gestion des placements	13	(135 863)	(130 815)	(517 411)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>935 239</b>	<b>873 590</b>	<b>3 437 348</b>
Autres charges	14	(22 980)	(21 514)	(85 793)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>912 258</b>	<b>852 076</b>	<b>3 351 555</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		(18 351)	(13 451)	94 810
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>893 908</b>	<b>838 626</b>	<b>3 446 364</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		18 351	13 451	(94 810)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		9 680	9 573	38 826
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>921 938</b>	<b>861 650</b>	<b>3 390 381</b>

(\*) Les revenus des prises en pension présentés initialement au niveau de la rubrique « Revenus des placements monétaires » ont été classés dans une rubrique spécifique.

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Libellé	du 01/01/ au 31/03/2024	du 01/01/ au 31/03/2023	Année 2023
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>921 938</b>	<b>861 650</b>	<b>3 390 381</b>
Résultat d'exploitation	912 258	852 076	3 351 555
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 680	9 573	38 826
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2 494 484)</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(1 003 478)</b>	<b>(1 920 798)</b>	<b>(336 978)</b>
<b>Souscriptions</b>			
- Capital	8 203 111	7 612 000	34 005 900
- Régularisation des sommes non distribuables	656	(45 745)	(193 270)
- Régularisation des sommes distribuables	563 297	399 907	1 547 328
<b>Rachats</b>			
- Capital	(9 131 499)	(9 445 000)	(34 274 400)
- Régularisation des sommes non distribuables	(842)	56 733	196 042
- Régularisation des sommes distribuables	(638 202)	(498 694)	(1 618 577)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(81 540)</b>	<b>(1 059 149)</b>	<b>558 918</b>
<b>ACTIF NET</b>			
En début de période	60 027 238	59 468 320	59 468 320
En fin de période	59 945 698	58 409 171	60 027 238
<b>NOMBRE D'ACTIONNAIRES</b>			
En début de période	568 860	571 545	571 545
En fin de période	559 526	553 215	568 860
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>107,137</b>	<b>105,581</b>	<b>105,521</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,53%</b>	<b>1,47% (*)</b>	<b>5,89%</b>

(\*) Retraité pour les besoins de comparabilité.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Mars 2024

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est une société d'investissement obligataire à capital variable de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 15 Septembre 1993 à l'initiative de l'« UBCI » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances, en date du 08 Avril 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est confiée à la Société « UBCI BOURSE », le dépositaire étant l'« UBCI ».

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### 3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

### **3.3- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4- Opérations de pensions livrées**

- Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- Titres reçus en Pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

### **3.5- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.6- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2024 à 46.768.634 dinars et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif net
<b>Obligations et valeurs assimilés</b>			<b>44 836 466</b>	<b>46 768 634</b>	<b>78,02%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>			<b>13 231 266</b>	<b>13 554 618</b>	<b>22,61%</b>
TN0003400348	AMENBANK ES2009	30 000	198 600	202 953	0,34%
TN0003400330	AMENBANK2008(B)	20 000	500 000	524 175	0,87%
TN0003400405	AMENBANKSUB2010	18 000	239 220	249 121	0,42%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10 %	10 000	800 000	829 202	1,38%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA 10.5 %	13 010	1 040 800	1 049 638	1,75%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 CA 10.7%	20 000	2 000 000	2 078 584	3,47%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	3 000	240 000	250 072	0,42%
TNCTFWWUXV74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2.75	3 000	240 000	250 826	0,42%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASE 2023-1 10.7%	10 000	1 000 000	1 038 356	1,73%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASE 2024-1 10.6%	10 000	1 000 000	1 002 323	1,67%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	5 000	200 000	205 646	0,34%
TN0001900844	BH 2009CATB	50 000	380 000	384 050	0,64%
TN0003100674	BNASUB09	23 300	154 246	160 800	0,27%
TN0007310543	HL 2020-2 10.6%	6 500	260 000	268 434	0,45%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-A-1 10.75%	10 000	800 000	800 942	1,34%
TNAQSF8ZD1W	HL 2024-1 A 10.7%	10 000	1 000 000	1 001 173	1,67%
TN0002102143	TLF 2020 SUB 10.25%	10 000	400 000	405 646	0,68%
TN0002102150	TLF 2021-1 9.7 %	4 100	246 000	264 359	0,44%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 10%	10 000	800 000	828 503	1,38%
TN000390023	UIB2009-1 CAT B	20 000	132 400	136 522	0,23%
TNR4CLXNS26	WIFAK BANK 2022-2 CA 9.25%	20 000	1 600 000	1 623 292	2,71%

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif net
<b>Emprunt National</b>			<b>21 000 000</b>	<b>21 868 651</b>	<b>36,48%</b>
TNVFSFLG1FH4	E.NAT 2022 T4 CC T+2.25%	30 000	3 000 000	3 089 623	5,15%
TNEFCT8MXYZ3	E.NAT 2022 T4 CC TF 9.6%	30 000	3 000 000	3 083 954	5,14%
TN4A4WPDZOC1	E.NAT T3-22 CAT C 9.6%	50 000	5 000 000	5 206 203	8,68%
TNIZ090I5G66	E.NAT T3-22 CAT C T+2.4%	50 000	5 000 000	5 223 350	8,71%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	12 500	1 250 000	1 315 819	2,20%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	3 750	3 750 000	3 949 701	6,59%
<b>Bons du trésor assimilables</b>			<b>10 605 200</b>	<b>11 345 365</b>	<b>18,93%</b>
TN0008000366	BTA 04-2024	5 000	4 816 500	5 234 253	8,73%
TN0008000606	BTA-04-2028	1 000	935 200	1 029 408	1,72%
TN0008000580	BTA-10-2026	5 000	4 853 500	5 081 704	8,48%
<b>TOTAL</b>			<b>44 836 466</b>	<b>46 768 634</b>	<b>78,02%</b>
<b>Pourcentage par rapport à l'Actif</b>					<b>77,69%</b>

**NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2024 à 13.419.499 dinars et se détaille comme suit :

<b>Code ISIN</b>	<b>Désignation du titre</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au 31/03/2024</b>	<b>% Actif net</b>
	<b><u>Dépôts à vue</u></b>	<b>2 123 368</b>	<b>2 123 368</b>	<b>3,54%</b>
	UBCI	2 123 368	2 123 368	3,54%
	<b><u>Certificats de dépôt</u></b>	<b>5 655 653</b>	<b>5 787 701</b>	<b>9,65%</b>
TNIHGIRSS1P3	Certificat de dépôt AIL au 22/07/24 à 10,5% 270 jours	1 412 399	1 462 040	2,44%
TNXEVAECNPV7	Certificat de dépôt BTK.L au 03/12/2024 à 10,4% 270 jours	1 884 230	1 893 838	3,16%
TNJFQWHSEI23	Certificat de dépôt BTK.L au 31/07/2024 à 10,5% 260 jours	2 359 024	2 431 823	4,06%
	<b><u>Créances sur opérations de pensions livrées</u></b>	<b>5 500 837</b>	<b>5 508 430</b>	<b>9,19%</b>
	Pension livrée BIAT au 12/04/2024 à 8.97% pour 14 jours	3 500 063	3 502 672	5,84%
	Pension livrée BIAT au 02/04/2024 à 8.97% pour 11 jours	2 000 774	2 005 758	3,35%
	<b>TOTAL</b>	<b>13 279 858</b>	<b>13 419 499</b>	<b>22,39%</b>
	<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>			<b>22,29%</b>

**NOTE 6 : CREANCES D'EXPLOITATION**

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2024 à 10.357 dinars contre 179.516 dinars au 31 Mars 2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	10 357	168 913	10 319
Sommes à l'encaissement	-	10 603	417 440
<b>Total</b>	<b>10 357</b>	<b>179 516</b>	<b>427 759</b>

**NOTE 7 : OPERATEURS CREDITEURS**

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2024 à 231.452 dinars contre 234.608 dinars au 31 Mars 2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Gestionnaire	30 947	29 797	29 888
Dépositaire	29 675	29 834	14 579
Distributeurs	170 830	174 977	86 748
<b>Total</b>	<b>231 452</b>	<b>234 608</b>	<b>131 216</b>

**NOTE 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS**

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2024 à 21.339 dinars contre 36.252 dinars au 31 Mars 2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Etat, retenue à la source	107	10 371	-
Redevance CMF	5 131	4 955	4 819
Charges à payer	16 101	20 926	17 481
<b>Total</b>	<b>21 339</b>	<b>36 252</b>	<b>22 300</b>

## NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2024 se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2023

Montant	56 580 560
Nombre de titres	568 860
Nombre d'actionnaires	965

### Souscriptions réalisées

Montant	8 203 111
Nombre de titres émis	82 474
Nombre d'actionnaires nouveaux	42

### Rachats effectués

Montant	(9 131 499)
Nombre de titres rachetés	(91 808)
Nombre d'actionnaires sortants	(41)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 680
Régularisation des sommes non distribuables	(186)

### Capital au 31-03-2024

Montant	55 661 666
Nombre de titres	559 526
Nombre d'actionnaires	966

**NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 784.759 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, contre 715.697 dinars pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2024</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2023</b>	<b>Année 2023</b>
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	241 195	187 890 (*)	875 383(*)
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (BTA et Emprunt National)	543 564	527 807(*)	2 181 850(*)
<b>Total</b>	<b>784 759</b>	<b>715 697</b>	<b>3 057 234</b>

(\*) Retraité pour les besoins de comparabilité.

**NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024 à 102.174 dinars, contre 129.460 dinars pour la même période de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2024</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2023</b>	<b>Année 2023</b>
Intérêts des dépôts	10 384	62 238	106 224
Intérêts des certificats de dépôt	91 790	67 222	281 827
<b>Total</b>	<b>102 174</b>	<b>129 460</b>	<b>388 050</b>

**NOTE 12 : REVENUS DES MISES EN PENSION**

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2024</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2023</b>	<b>Année 2023</b>
Intérêts au titre des opérations de mise en pensions livrées	184 169	159 248	509 475
<b>Total</b>	<b>184 169</b>	<b>159 248</b>	<b>509 475</b>

**NOTE 13 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024 à 135.863 dinars, contre 130.815 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2023, se détaillant ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2024</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2023</b>	<b>Année 2023</b>
Rémunération du gestionnaire	30 947	29 797	117 855
Rémunération du dépositaire	15 096	14 535	57 490
Rémunération des distributeurs	89 821	86 483	342 066
<b>Total</b>	<b>135 863</b>	<b>130 815</b>	<b>517 411</b>

**NOTE 14 : AUTRES CHARGES**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024 à 22.980 dinars, contre 21.514 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2023, se détaillant ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2024</b>	<b>du 01/01 au 31/03/2023</b>	<b>Année 2023</b>
Redevance CMF	15 096	14 535	57 490
Taxes	2 556	1 779	7 216
Frais bancaires	34	38	155
Frais de publications	1 530	1 428	5 789
Honoraires commissaire aux comptes	1 776	1 761	7 142
Jetons de Présence	1 989	1 973	8 000
<b>Total</b>	<b>22 980</b>	<b>21 514</b>	<b>85 793</b>

## **NOTE 15 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS**

### ***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UBCI BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,205% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

### ***Rémunération du dépositaire :***

L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

### ***Rémunération des distributeurs :***

L'UBCI BOURSE et l'UBCI assurent la fonction de distributeur de fonds et de titres. En contrepartie de leurs services, l'UBCI BOURSE et l'UBCI perçoivent une rémunération de 0,595 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et partagée entre eux au prorata de leurs distributions.

# **UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2024**

### ***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 804.586 dinars, un actif net de 778.193 dinars et un bénéfice de la période de 3.345 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

## **Paragraphes post conclusion**

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent au 31 Mars 2024 78,96% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 29 Avril 2024

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**DELTA CONSULT**

**Wael KETATA**

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2024**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2024</b>	<b>31/03/2023</b>	<b>Année 2023</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	635 272	755 622	651 835
Actions et droits rattachés		2 712	2 499	2 312
Obligations et valeurs assimilées		632 560	724 986	649 523
Titres OPCVM		-	28 137	-
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		169 314	190 655	169 859
Disponibilités		169 314	190 655	169 859
<b>Autres actifs</b>		-	-	12
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>804 586</b>	<b>946 277</b>	<b>821 706</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	5	3 066	3 686	1 113
<b>Autres créditeurs divers</b>	6	23 327	28 295	28 002
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>26 393</b>	<b>31 981</b>	<b>29 115</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	7	763 547	891 144	780 101
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		12 211	18 665	3
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 435	4 487	12 487
<b>ACTIF NET</b>		<b>778 193</b>	<b>914 296</b>	<b>792 591</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>804 586</b>	<b>946 277</b>	<b>821 706</b>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Libellé	Note	Période		Année 2023
		du 01/01/24 au 31/03/24	du 01/01/23 au 31/03/23	
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	8	11 016	13 587	49 855
Dividendes		-	-	138
Revenus des obligations et valeurs assimilées		11 016	13 587	49 717
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>11 016</b>	<b>13 587</b>	<b>49 855</b>
Charges de gestion des placements	9	(1 953)	(2 315)	(8 870)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>9 064</b>	<b>11 272</b>	<b>40 985</b>
Autres charges	10	(6 587)	(6 597)	(26 710)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 476</b>	<b>4 675</b>	<b>14 275</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		(42)	(188)	(1 788)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>2 435</b>	<b>4 487</b>	<b>12 487</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		42	188	1 788
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		399	(19)	(206)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		469	-	1 197
Frais de négociation de titres		-	(120)	(184)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>3 345</b>	<b>4 536</b>	<b>15 084</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Libellé	Période du 01/01/24 au 31/03/24	Période du 01/01/23 au 31/03/23	Année 2023
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 345</b>	<b>4 536</b>	<b>15 084</b>
Résultat d'exploitation	2 476	4 675	14 275
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	399	(19)	(206)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	469	-	1 197
Frais de négociation de titres	-	(120)	(184)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(18 616)</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>(17 743)</b>	<b>(78 645)</b>	<b>(192 282)</b>
<b>Souscriptions</b>			
- Capital	295 037	127 147	583 166
- Régularisation des sommes non distribuables	(35)	(22)	236
- Régularisation des sommes distribuables	5 051	2 743	7673
<b>Rachats</b>			
- Capital	(312 468)	(203 969)	(771 856)
- Régularisation des sommes non distribuables	44	(5)	(385)
- Régularisation des sommes distribuables	(5 372)	(4 539)	(11 115)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(14 398)</b>	<b>(74 109)</b>	<b>(195 814)</b>
<b>ACTIF NET</b>			
En début de période	792 591	988 405	988 405
En fin de période	778 193	914 296	792 591
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>			
En début de période	7 295	9 061	9 061
En fin de période	7 132	8 342	7 295
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>109,113</b>	<b>109,601</b>	<b>108,648</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>0,43%</b>	<b>0,48%</b>	<b>1,65%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Mars 2024

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 19 Avril 1999 à l'initiative de la société « UBCI » sous forme mixte et a reçu l'agrément du Monsieur le Ministre des Finances, en date du 19 mars 1999.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV est confiée à la Société « UBCI BOURSE », le dépositaire étant l'« UBCI ».

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations, en Bons de Trésor Assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la côte, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2024.

#### 3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

#### **3.4- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

#### **3.5- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### **3.6- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES**

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2024 à 635.272 dinars et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31.03.2024	% Actif Net
<b>Actions</b>					
			<b>2 001</b>	<b>2 712</b>	<b>0,35%</b>
TN0001100254	SFBT	187	2 001	2 712	0,35%
<b>Obligations des sociétés et valeurs assimilées</b>					
			<b>613 607</b>	<b>632 560</b>	<b>81,29%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>					
			<b>20 045</b>	<b>20 700</b>	<b>2,66%</b>
TN0003400660	A. BANK SUB 2020-03 T 9.20	100	3 977	4 017	0,52%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	300	12 000	12 339	1,59%
TN0002102101	TLF A 11.4%	200	4 067	4 344	0,56%
<b>BTA</b>					
			<b>37 380</b>	<b>39 459</b>	<b>5,07%</b>
TN0008000606	BTA-04-2028	40	37 380	39 459	5,07%
<b>Emprunt national</b>					
			<b>556 183</b>	<b>572 401</b>	<b>73,56%</b>
TN5XXZZ454U2	Emprunt national T1 2022 T1 CC CTF 9.1%	2 500	250 000	250 698	32,22%
TN0008000838	Emprunt national T1 2021 CAT B 8.8%	750	75 000	78 949	10,15%
TN0008000846	Emprunt national T1 2021 CAT C 8.9%	200	200 000	210 651	27,07%
TNZBXQU5RZ91	Emprunt national T3 2021 CA 8.7% PP	3 550	31 183	32 103	4,13%
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>615 608</b>	<b>635 272</b>	<b>81,63%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>					<b>78,96%</b>

**NOTE 5 : OPERATEURS CREDITEURS**

Ce poste totalise au 31 mars 2024 un montant de 3.066 dinars contre 3.686 dinars à la même date de l'exercice 2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Gestionnaire	894	1 059	-
Dépositaire	339	410	174
Distributeurs	1 833	2 217	939
<b>TOTAL</b>	<b>3 066</b>	<b>3 686</b>	<b>1 113</b>

**NOTE 6 : AUTRES CREDITEURS DIVERS**

Ce poste totalise au 31 mars 2024 un montant de 23.327 dinars contre 28.295 dinars à la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Etat, retenue à la source	-	138	95
CMF	66	78	68
Charges à payer	23 261	28 079	27 840
<b>TOTAL</b>	<b>23 327</b>	<b>28 295</b>	<b>28 002</b>

**NOTE 7 : CAPITAL**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 mars 2024 se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2023

Montant	780 101
Nombre de titres	7 295
Nombre d'actionnaires	46

Souscriptions réalisées

Montant	295 037
Nombre de titres émis	2 759
Nombre d'actionnaires nouveaux	3

### Rachats effectués

Montant	(312 468)
Nombre de titres rachetés	(2 922)
Nombre d'actionnaires sortants	(5)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	399
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	469
Régularisation des sommes non distribuables	9

### Capital au 31-03-2024

Montant	763 547
Nombre de titres	7 132
Nombre d'actionnaires	44

### **NOTE 8 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 11.016 dinars pour la période allant du 01/01/2024 au 31/03/2024, contre 13.587 dinars pour la période allant du 01/01/2023 au 31/03/2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/24	du 01/01 au 31/03/23	Année 2022
<b><u>Dividendes</u></b>			
- des actions	-	-	138
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>			
<i>Revenus des obligations :</i>			
- intérêts	1 531	1 783	4 728
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier :</i>			
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	9 486	11 804	44 989
<b>TOTAL</b>	<b>11 016</b>	<b>13 587</b>	<b>49 855</b>

**NOTE 9 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01/2024 au 31/03/2024 à 1.953 dinars contre 2.315 dinars pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>du 01/01 au 31/03/24</b>	<b>du 01/01 au 31/03/23</b>	<b>Année 2023</b>
Rémunération du gestionnaire	894	1 059	4 067
Rémunération du dépositaire	165	198	737
Rémunération du distributeur	894	1 059	4 067
<b>TOTAL</b>	<b>1 953</b>	<b>2 315</b>	<b>8 870</b>

**NOTE 10 : AUTRES CHARGES**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2024 au 31/03/2024 à 6.587 dinars contre 6.597 dinars pour la même période de l'exercice 2023 et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>du 01/01 au 31/03/24</b>	<b>du 01/01 au 31/03/23</b>	<b>Année 2023</b>
Redevance CMF	199	235	904
Services bancaires et assimilés	29	32	135
Taxes	102	99	402
Frais de publications	1 403	1 417	5 746
Honoraires CAC	1 776	1 761	7 142
Jetons de Présence	2 486	2 466	10 000
Autres	592	587	2 381
<b>TOTAL</b>	<b>6 587</b>	<b>6 597</b>	<b>26 710</b>

## **NOTE 12 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS**

**Rémunération du gestionnaire :** La gestion de L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UBCI BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,45% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**Rémunération du dépositaire :** L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**Rémunération des distributeurs :** L'UBCI BOURSE et l'UBCI assure la fonction des distributeurs de fonds et de titres. En contrepartie de leurs services, l'UBCI et l'UBCI BOURSE perçoivent une rémunération de 0,45% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

# **UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2024**

### ***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 138.666.670 dinars, un actif net de 138.161.876 dinars et un bénéfice de la période de 2.222.104 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

***Paragraphe post conclusion***

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 29 Avril 2024

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**DELTA CONSULT**

**Wael KETATA**

**BILAN ARRETE AU 31 Mars 2024**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2024</b>	<b>31/03/2023</b>	<b>Année 2023</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	104 804 980	84 569 498	97 769 880
Obligations et valeurs assimilées		103 798 400	84 569 498	97 769 880
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 006 580	-	-
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>33 861 481</b>	<b>25 819 597</b>	<b>34 514 741</b>
Placements monétaires	5	30 875 532	15 041 182	31 885 611
Disponibilités		2 985 949	10 778 415	2 629 130
<b>Autres actifs</b>	6	208	299	243
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>138 666 670</b>	<b>110 389 394</b>	<b>132 284 864</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	484 755	340 896	163 301
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	20 039	33 940	39 481
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>504 794</b>	<b>374 836</b>	<b>202 782</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	9	128 156 842	102 804 808	124 408 190
<b>Sommes capitalisables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		7 903 908	5 649 528	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 101 126	1 560 222	7 673 891
<b>ACTIF NET</b>		<b>138 161 876</b>	<b>110 014 558</b>	<b>132 082 082</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>138 666 670</b>	<b>110 389 394</b>	<b>132 284 864</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars tunisien)

<b>Libellé</b>	<b>Note</b>	<b>Période du 01/01/24 au 31/03/24</b>	<b>Période du 01/01/23 au 31/03/23</b>	<b>Année 2023</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	1 695 325	1 349 551	5 946 025
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 695 325	1 349 551	5 946 025
Revenus des placements monétaires	11	399 657	188 179	1 043 990
Revenus des prises en pension	12	476 640	287 560	2 195 705
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>2 571 622</b>	<b>1 825 290</b>	<b>9 185 720</b>
Charges de gestion des placements	13	(321 453)	(240 614)	(1 174 592)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>2 250 169</b>	<b>1 584 677</b>	<b>8 011 128</b>
Autres charges	14	(48 623)	(35 787)	(167 222)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 201 546</b>	<b>1 548 890</b>	<b>7 843 905</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		(100 420)	11 332	(170 014)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>2 101 126</b>	<b>1 560 222</b>	<b>7 673 891</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		100 420	(11 332)	170 014
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		31	16 220	56 485
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		20 528	17 489	71 534
Frais de négociation		-	(120)	(182)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>2 222 104</b>	<b>1 582 479</b>	<b>7 971 742</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>Libellé</b>	<b>Période du 01/01/24 au 31/03/24</b>	<b>Période du 01/01/23 au 31/03/23</b>	<b>Année 2023</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 222 104</b>	<b>1 582 479</b>	<b>7 971 742</b>
Résultat d'exploitation	2 201 546	1 548 890	7 843 905
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	20 528	17 489	71 534
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	31	16 220	56 485
Frais de négociation de titres	-	(120)	(182)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>3 857 690</b>	<b>2 069 385</b>	<b>17 747 645</b>
<b>Souscriptions</b>			
- Capital	25 331 604	15 774 400	102 132 335
- Régularisation des sommes non distribuables	802	2 796	5 664 468
- Régularisation des sommes distribuables	1 678 199	967 982	3 192 049
<b>Rachats</b>			
- Capital	(21 602 601)	(13 823 870)	(85 147 084)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 711)	(2 498)	(4 732 060)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 548 602)	(849 425)	(3 362 063)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>6 079 794</b>	<b>3 651 864</b>	<b>25 719 388</b>
<b>ACTIF NET</b>			
En début de période	132 082 082	106 362 694	106 362 694
En fin de période	138 161 876	110 014 558	132 082 082
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>			
En début de période	985 856	843 715	843 715
En fin de période	1 015 406	860 038	985 856
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>136,066</b>	<b>127,918</b>	<b>133,977</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,56%</b>	<b>1,47%</b>	<b>6,28%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Mars 2024

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une société d'investissement obligataire à capital variable de type capitalisation, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 26 Octobre 1998 à l'initiative de la société « UBCI » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances, en date du 03 novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est confiée à la Société « UBCI BOURSE », le dépositaire étant l'« UBCI ».

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### 3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

### **3.3- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4- Opérations de pensions livrées**

- Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- Titres reçus en Pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

### **3.5- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.6- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2024 à 104.804.980 dinars, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif net
<b>Obligations et valeurs assimilés</b>			<b>99 740 646</b>	<b>103 798 400</b>	<b>75,13%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>			<b>28 626 694</b>	<b>29 329 340</b>	<b>21,23%</b>
TN0003400660	A. BANK SUB 2020-03 T 9.20	10 000	400 000	403 941	0,29%
TNDE9EH7SA12	A.BANK SUB 2023-2 T10.05%	30 000	3 000 000	3 100 830	2,24%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10 %	10 000	800 000	829 202	0,60%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA 10.5 %	25 000	2 000 000	2 016 984	1,46%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 CA 10.7%	40 000	4 000 000	4 157 167	3,01%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	5 000	400 000	416 787	0,30%
TNCTFVWUXV74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2.75	5 000	400 000	418 043	0,30%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASE 2023-1 10.7%	30 000	3 000 000	3 115 069	2,25%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASE 2024-1 10.6%	30 000	3 000 000	3 006 970	2,18%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	9 700	388 000	398 953	0,29%
TN9MG9SI38K0	BIAT SUB 2022-1 T+2.95%	20 000	2 000 000	2 145 020	1,55%
TN0003100674	BNASUB09	1 700	11 254	11 732	0,01%
TN0007310543	HL 2020-2 10.6%	5 000	200 000	206 487	0,15%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-A-1 10.75%	20 000	1 600 000	1 601 885	1,16%
TNAQSF8ZD1W	HL 2024-1 A 10.7%	30 000	3 000 000	3 003 518	2,17%
TN0002102101	TLF A 11.4%	8 000	173 440	174 424	0,13%
TN0002102150	TLF 2021-1 9.7 %	5 900	354 000	380 420	0,28%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1 10.6 %	15 000	1 500 000	1 506 970	1,09%
TNR4CLXNS26	WIFAK BANK 2022-2 CA 9.25%	30 000	2 400 000	2 434 938	1,76%
<b>Emprunt national</b>			<b>47 975 000</b>	<b>49 928 443</b>	<b>36,14%</b>
TNVFSFLG1FH4	E.NAT 2022 T4 CC T+2.25%	20 000	2 000 000	2 059 749	1,49%
TNEFCT8MXYZ3	E.NAT 2022 T4 CC TF 9.6%	20 000	2 000 000	2 055 969	1,49%
TNVE955M6R90	E.NAT 2023 T3 CB TF 9.8%	50 000	5 000 000	5 214 795	3,77%
TN5XXZZ454U2	EMP NAT 2022 T1 CC TF 9.1%	70 500	7 050 000	7 069 686	5,12%
TNQHMI7RIBR5	EMP NAT 2022 T1 CC TV T+2.65 %	10 000	1 000 000	1 003 267	0,73%
TNI9EO2MTU05	EMP NAT 2022 T2 CC TF 9.6%	30 000	3 000 000	3 183 689	2,30%
TN11TIB0EPV4	EMP NAT 2022 T2 CC TV T+2.4%	30 000	3 000 000	3 198 964	2,32%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	52 250	5 225 000	5 500 124	3,98%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	15 700	15 700 000	16 536 083	11,97%
TN3QL5M1QLW6	EMP NAT T3 2021 CAT C 8.9%	4 000	4 000 000	4 106 117	2,97%
<b>BTA</b>			<b>23 138 952</b>	<b>24 540 618</b>	<b>17,76%</b>
TN0008000622	BTA 03-2026	2 000	1 830 400	1 970 792	1,43%
TN0008000606	BTA-04-2028	9 000	8 678 800	9 357 172	6,77%
TN0008000580	BTA-10-2026	13 000	12 629 752	13 212 654	9,56%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>			<b>1 002 628</b>	<b>1 006 580</b>	<b>0,73%</b>

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif net
<b>TITRES OPCVM</b>			<b>1 002 628</b>	<b>1 006 580</b>	<b>0,73%</b>
TN0002400604	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	9 400	1 002 628	1 006 580	0,73%
<b>TOTAL</b>			<b>100 743 274</b>	<b>104 804 980</b>	<b>75,86%</b>
<b>Pourcentage par rapport à l'Actif</b>					<b>75,58%</b>

#### NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2024 à 30.875.532 dinars, se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif net
	<b><u>Certificats de dépôt</u></b>	<b>19 023 880</b>	<b>19 358 133</b>	<b>14,01%</b>
TNIHGIRSS1P3	Certificat de dépôt AIL au 22/07/24 à 10,5% 270J	4 237 196	4 386 120	3,17%
TN0M2FFW5CM8	Certificat de dépôt BNA au 10/07/24 à 9,74 % 170 J	7 718 579	7 831 406	5,67%
TNXEVAECNPV7	Certificat de dépôt BTK.L au 03/12/2024 à 10,4% 270J	5 652 690	5 681 514	4,11%
TNJFQWHSEI23	Certificat de dépôt BTK.L au 31/07/2024 à 10.5% 260J	1 415 414	1 459 094	1,06%
	<b><u>Créances sur opérations de pensions livrées</u></b>	<b>11 501 715</b>	<b>11 517 399</b>	<b>8,34%</b>
	Pension livrée BIAT au 12/04/2024 à 8,97% pour 14 jours	3 500 063	3 502 672	2,54%
	Pension livrée BIAT au 02/04/2024 à 8,97% pour 11 jours	3 000 688	3 008 163	2,18%
	Pension livrée BIAT au 05/04/2024 à 8,97% pour 9 jours	2 500 141	2 503 253	1,81%
	Pension livrée BIAT au 08/04/2024 à 8,97% pour 11 jours	2 500 822	2 503 311	1,81%
	<b>TOTAL</b>	<b>30 525 595</b>	<b>30 875 532</b>	<b>22,35%</b>
	<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>			<b>22,27%</b>

#### NOTE 6 : AUTRES ACTIFS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2024 à 208 dinars contre 299 dinars au 31 Mars 2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
RS sur achats Obligations	208	299	243
<b>Total</b>	<b>208</b>	<b>299</b>	<b>243</b>

## NOTE 7 : OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2024 à 484.755 dinars contre 340.896 dinars au 31 Mars 2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Gestionnaire	142 868	106 939	-
Dépositaire	72 167	53 266	36 450
Distributeurs	269 719	180 691	126 851
<b>Total</b>	<b>484 755</b>	<b>340 896</b>	<b>163 301</b>

## NOTE 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2024 à 20.039 dinars contre 33.940 dinars au 31 Mars 2023 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2024</u>	<u>31/03/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Etat, retenue à la source	-	9 733	16 475
Redevance CMF	12 145	9 310	11 848
Charges à payer	7 894	14 897	11 158
<b>Total</b>	<b>20 039</b>	<b>33 940</b>	<b>39 481</b>

## NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2024 se détaillent comme suit :

### Capital au 31-12-2023

Montant	124 408 190
Nombre de titres	985 856
Nombre d'actionnaires	713

### Souscriptions réalisées

Montant	25 331 604
Nombre de titres émis	200 737
Nombre d'actionnaires nouveaux	97

### Rachats effectués

Montant	(21 602 601)
Nombre de titres rachetés	(171 187)
Nombre d'actionnaires sortants	(36)

### Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur titres	31
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	20 528
Régularisation des sommes non distribuables	(910)

### Capital au 31-03-2024

Montant	128 156 842
Nombre de titres	1 015 406
Nombre d'actionnaires	774

**NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 1.695.325 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, contre 1.349.551 dinars pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>			
<i>Revenus des obligations</i>			
- intérêts	498 154	267 551	2 013 986
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (BTA et Emprunt National)	1 197 172	1 082 000	3 932 039
<b>Total</b>	<b>1 695 325</b>	<b>1 349 551</b>	<b>5 946 025</b>

**NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024 à 399.657 dinars, contre 188.179 dinars pour la même période de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
Intérêts des dépôts	15 474	66 040	155 945
Intérêts des certificats de dépôt	384 184	122 139	888 046
<b>Total</b>	<b>399 657</b>	<b>188 179</b>	<b>1 043 990</b>

**NOTE 12 : REVENUS DES PRISES EN PENSION**

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
Intérêts au titre des opérations de mise en pensions livrées	476 640	287 560	2 195 705
<b>Total</b>	<b>476 640</b>	<b>287 560</b>	<b>2 195 705</b>

**NOTE 13 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024 à 321.453 dinars, contre 240.614 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2023, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
Rémunération du gestionnaire	142 868	106 939	522 041
Rémunération du dépositaire	35 717	26 735	130 510
Rémunération des distributeurs	142 868	106 939	522 041
<b>Total</b>	<b>321 453</b>	<b>240 614</b>	<b>1 174 592</b>

**NOTE 14 : AUTRES CHARGES**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024 à 48.623 dinars, contre 35.787 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2023, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2024	du 01/01 au 31/03/2023	Année 2023
Redevance CMF	35 717	26 735	130 510
Taxes	7 068	3 432	13 920
Frais bancaires	30	43	175
Frais de publications	1 546	1 350	5 476
Honoraires commissaire aux comptes	1 776	1 761	7 142
Jetons de Présence	2 486	2 466	10 000
<b>Total</b>	<b>48 623</b>	<b>35 787</b>	<b>167 222</b>

**NOTE 15 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS*****Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UBCI BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

***Rémunération du dépositaire :***

L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

***Rémunération des distributeurs :***

L'UBCI BOURSE et l'UBCI assurent la fonction de distributeur de fonds et de titres. En contrepartie de leurs services, l'UBCI BOURSE et l'UBCI perçoivent une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.